ISSN 0024-7650

Lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1293 - 16 avril 1993 - prix : 9 F

Procès de Los Angeles :

LA JUSTICE DES RICHES DEVANT LA COLÈRE DES PAUVRES

M 6189 - 1293 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Procès de Los Angeles :

LA JUSTICE DES RICHES DEVANT LA COLÈRE DES PAUVRES

Des habitants qui se précipitent en masse chez les armuriers pour s'acheter des armes à feu ; des forces spéciales qui s'exercent au combat de rue dans un décor reconstitué pour permettre de s'entraîner à la répression d'émeutes populaires ; toutes les forces de police d'une grande ville consignées et mobilisées toutes affaires cessantes : ces images qui nous parviennent ces jours-ci ne proviennent pas d'un quelconque pays sud-américain, ni de la Somalie en Afrique, ni de l'ex-Yougoslavie au coeur de l'Europe. Cela se passe dans le pays le plus riche du monde, à Los Angeles, dans cette Californie dont on vante la prospérité et la réussite.

Depuis plusieurs semaines en effet, la ville a été mise petit à petit sous haute surveillance, depuis le 25 février dernier, date où s'est ouvert le second procès de quatre policiers de la ville qui avaient sévèrement passé à tabac, en mars 1991, Rodney King, un automobiliste noir. Un épisode somme toute banal, aux États-Unis, où la police n'a pas la réputation de prendre des gants avec ceux qui lui tombent sous la main, encore moins lorsqu'elle a affaire à des gens de couleur - les États-Unis n'ont d'ailleurs pas l'exclusivité en ce domaine, comme le montre la multiplication des bavures policières en France ces jours derniers. A ceci près que, pour ce qui concerne le tabassage de Rodney King, la scène fut filmée par un cameraman amateur. Et le film diffusé par la télévision montrait de façon accablante la brutalité des policiers.

Ce qui n'empêcha pas que, déférés devant un tribunal, ils furent acquittés, un an plus tard, en avril 1992, par un jury de douze membres ne comptant aucun Noir, mais seulement un Américain d'origine hispanique et un autre d'origine asiatique.

Aussitôt connue, cette décision inique provoqua trois jours d'émeutes, qui firent 54 morts, plus de 1000 blessés et des centaines de millions de dollars de destructions à Los Angeles.

Les autorités pouvaient difficilement faire autrement que remettre en cause ce premier verdict. Du coup les quatre policiers passent de nouveau en jugement, inculpés cette fois de violation des droits civiques.

L'annonce de la décision du jury de ce deuxième procès, attendue depuis plusieurs jours, a été différée à plusieurs reprises. Pour qu'une décision soit prise, il faut que le jury soit unanime, qu'il y ait soit douze voix pour la condamnation, soit douze voix pour l'acquittement. Qu'une seule voix manque, et ce serait ou l'acquittement, ou l'ouverture d'un nouveau procès dont le juge déciderait. La décision n'est pas facile.

Mais pas uniquement pour des questions de procédures. Les hésitations des jurés, et sans doute des autorités judiciaires et politiques de Californie, ne sont pas dues qu'aux difficultés d'obtenir l'unanimité du jury. Elles traduisent la crainte que ce deuxième jugement mette, de nouveau, le feu aux poudres.

Une telle crainte n'est pas sans fondement. Car la réaction explosive de la population des quartiers déshérités de Los Angeles - essentiellement noire, mais pas seulement -, si elle fut provoquée par un acte de justice, d'injustice devrait-on dire, qui fut reçu l'an dernier, à juste titre, comme une véritable provocation, avait des causes bien plus générales et bien plus profondes. Certes, c'est une réalité qu'on ne peut nier, nombre de destructions, de pillages qui eurent lieu alors ont été le fait de bandes de jeunes et de moins jeunes. Mais cela n'enlève rien à un autre fait bien plus évident encore : la profonde émotion, l'indignation, la colère de la population des quartiers pauvres, révoltée par cette décision du tribunal. Des pauvres qui, au-delà des difficultés matérielles de leur vie quotidienne, ont à subir le mépris d'une administration, d'une police, d'une justice qui ont bien du mal à cacher un racisme qui s'exprime parfois dans des propos, voire de temps en temps, comme ces quatre flics pris la main dans le sac, par des actes.

Aujourd'hui donc, la "bonne société" californienne, américaine a, disons le mot, "la trouille". Mais pas seulement que douze jurés qui siègent en ce moment dans un prétoire, à Los Angeles, par une décision malencontreuse, provoquent une nouvelle flambée. Nul ne sait, pour l'instant quelle sera cette décision, et encore moins quel effet elle produira. Non, ce qu'ils craignent, c'est que la colère, la haine provoquée par des décennies, des siècles d'exploitation et de mépris, débordent et explosent, remettant en question l'ordre, la prospérité et le confort de leur petit monde de nantis. Et ils ont de bonnes raisons d'avoir cette peur-là.

ARLETTE LAGUILLER

(PRESQUE) NOUVEAUX MINISTRES, ANCIENNE POLITIQUE

Éditorial des bulletins d'entreprises du mardi 14 avril 1993

AFP

Quand Mitterrand ferme les yeux, il peut se croire au Conseil des ministres précédent.

A part la création d'une marionnette de plus pour Balladur, le Bébête-show n'aura rien à changer à sa panoplie : Chirac, Rocard, Mitterrand, Giscard resserviront. Il faudra juste intervertir les gouvernants et les opposants d'hier et d'aujourd'hui.

A part cela, pour les discours ou les propos, pas de changement !

Les mesures économiques que le nouveau gouvernement nous annonce sont sinon les mêmes, du moins semblables à celles que le précédent appliquait.

Des réductions de charges sociales sur les salaires, pour inciter - car il ne s'agit surtout pas d'obliger - les patrons à embaucher, ce qu'ils ne feront pas plus que précédemment bien sûr.

Les salaires à mi-temps seront bien plus dégrevés que les autres, mesure prise par Bérégovoy, gardée par Balladur, qui ne créera pas un seul emploi mais transformera sans doute bon nombre d'emplois à temps plein en boulots à temps partiel. Elle sera tout bénéfice pour les entreprises, et en particulier celles qui, comme les Castorama, Conforama, Auchan, Rallye et autres Virgin Megastore, voire Mac-Donald, utilisaient déjà largement ce type d'emplois.

L'innovation de Balladur de réduire plus les charges sociales sur les salaires voisins du SMIC n'incitera pas les patrons à créer des emplois, mais les incitera à ne plus embaucher qu'au SMIC. Le gouvernement socialiste n'y avait pas encore pensé !

A part cela, Balladur nous demande cinq ans de patience pour que son plan économique prenne tout son effet et diminue le chômage. Ce n'est plus "demain on rase gratis", c'est "gardez votre barbe jusqu'à la Saint-Glin-Glin".

Les socialistes pendant ce temps-là, ou du moins nombre d'entre eux, espèrent bien qu'en changeant d'étiquette et d'apparence ils pourront se refaire une virginité et réapparaître au moment des présidentielles après avoir fait une cure de rajeunissement.

Alors, du côté des hommes politiques qui se succèdent à eux-mêmes au gouvernement, voilà tout ce à quoi on peut s'attendre. Et d'année en année, d'échéance électorale en échéance électorale, de plans de cinq ans en projets en plan, on essaie de nous faire patienter et supporter tout le poids des aléas et des à-coups du système capitaliste.

Car pendant ce temps-là, pour la bourgeoisie tout va bien, merci pour elle. La Bourse est en forme et les bénéfices aussi.

Depuis douze ans, la gauche au pouvoir a largement défendu le mensonge selon lequel les entreprises licenciaient parce que la crise les y obligeait.

Mais aujourd'hui il apparaît de façon de plus en plus évidente que ce sont les entreprises qui font le plus de bénéfices qui annoncent le plus de licenciements.

C'est pourquoi, les hommes politiques de la bourgeoisie savent bien que devant de telles évidences il y a des limites à ne pas dépasser et que, du jour au lendemain, la classe ouvrière peut entrer en lutte partout à la fois.

Les hommes de droite qui ont le pouvoir voudraient bien que la bourgeoisie soit raisonnable afin de pouvoir le conserver. Mais la bourgeoisie n'est pas raisonnable, elle veut gagner le plus possible.

A nous de ne pas nous contenter de faire sauter ces fusibles que sont les hommes politiques au pouvoir, mais de nous en prendre aussi au pouvoir économique du patronat.

Nous en avons collectivement la force. A condition d'agir tous ensemble. Mais c'est le patronat lui-même qui, en dépassant les limites du supportable, unifiera nos luttes.

"APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES..."

RÉUNION PUBLIQUE
avec
ARLETTE LAGUILLER

Vendredi 16 avril à 20 h 30
Salle de la MUTUALITÉ

24, rue Saint-Victor - 75005 Paris
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

La souscription pour soutenir notre campagne aux récentes élections législatives a recueilli à ce jour : 1 394 157 francs.

"Priorité à l'emploi" ?

BALLADUR VA CRÉER... UNE COMMISSION !

Selon Balladur, comme pour ses prédécesseurs socialistes d'ailleurs, c'est *"l'alourdissement régulier du coût du travail"* qui aurait été une *"cause essentielle du développement du chômage."* L'objectif est donc de *"réduire très sensiblement les charges pesant sur l'emploi des personnes rémunérées au niveau du SMIC ou légèrement au-dessus."* Cette mesure pourrait conduire, à défaut de résoudre le chômage, à multiplier le nombre des smicards qui prendront la place de travailleurs aujourd'hui mieux payés. Et une fois de plus, le chômage sert de prétexte à s'attaquer aux travailleurs par un autre biais.

S'il n'est pas avare de *"priorité absolue, l'emploi"*, outre ses cadeaux aux entreprises, Balladur entend relancer les stages de formation. *"Quant au développement de la formation professionnelle, de la formation en alternance et de l'apprentissage, j'ai indiqué que c'était l'un des moyens essentiels de lutter contre le chômage, notamment contre le chômage des jeunes"*. On est en terrain bien connu. Depuis près de quinze ans, on sert aux jeunes travailleurs du stage-parking en guise de premier emploi, sans que cela ait empêché le chômage de croître, au contraire.

D'où une certaine prudence : *"il n'est pas possible en la matière de s'assigner des objectifs chiffrés"*, dit-il. Mais attention, il ne sera pas dit que Balladur n'a rien de neuf à proposer sur ce sujet "prioritaire" de l'emploi.

Il envisage de mettre en place un dispositif qu'il proposera à l'automne 1993 (*"je l'espère"*, dit-il, prudent) : une loi quinquennale. Cela paraît long, mais en cas d'échec, il pourra toujours dire qu'on ne lui a pas laissé le temps.

Parallèlement, il prévoit de faire étudier par une *"commission composée de personnalités nationales et internationales"*, *"toutes les mesures permettant d'éliminer les obstacles structurels à la création d'emplois au sein de notre société"*.

Balladur vient de retrouver un très très vieux truc de politicien : quand il y a un problème, créer une commission... et attendre, puisque celle-ci fera connaître ses conclusions rien moins qu'au printemps 1994. En attendant que le gouvernement de M. Balladur ait compris les causes du chômage (en évitant soigneusement de s'en prendre aux profits de ses amis les patrons), les chômeurs n'ont donc qu'à prendre patience.

Jacques FONTENOY

APRÈS LES "BAVURES" POLICIÈRES,

AFP

LE PASSAGE À TABAC DE CEUX QUI PROTESTENT

AFP

Les individus aux visages cachés par un foulard sont des policiers en civil...

A peine revenu au poste qu'il occupait déjà entre 1986 et 1988, voilà Pasqua avec sur les bras les trois "bavures policières" : la mort du jeune zaïrois de Paris, celle de l'Algérien du Nord, auxquelles s'ajoute celle d'un ouvrier de dix-huit ans abattu d'une balle dans la tête, accidentellement, dit la police, à Chambéry le samedi 4 avril lors d'une interpellation pour un vulgaire vol dans les voitures. L'indignation qu'ont suscitée les morts des deux jeunes immigrés de Paris et Tourcoing, les explosions de colère qu'elles ont engendrées ont obligé Pasqua à promettre que les responsables seraient sévèrement sanctionnés, qui lui, dès son arrivée au ministère, avait surtout tenu à flatter la police et la clientèle de droite, voire d'extrême-droite, en affirmant qu'il allait en finir avec la délinquance et l'insécurité.

La délinquance policière qui en a suivi n'était pas à son programme. Et son discours sécuritaire, comme les déploiements de forces de polices au nom de la lutte contre la drogue et les petits trafics dans certains quartiers de Paris, notamment celui de Barbès dans le 18e arrondissement, la semaine de son retour au ministère, ne signifiait même pas que Pasqua entendait durcir plus que son prédécesseur la politique de répression des petits trafics ou délits, ni changer profondément de politique vis-à-vis des immigrés. Sous les ministres socialistes la police était même – avec ses gros bras racistes, qui donnaient le ton dans maints commissariats – également coupable de bavures, et déjà protégée pour ses exactions. Mais il est bien possible qu'un certain nombre de policiers se soient sentis les coudées plus franches, garantis d'être couverts coûte que coûte, avec un ministre cultivant le style musclé. Dans les brumes de l'alcool, le policier de Chambéry n'a pas forcément réfléchi si loin avant de tirer. L'inspecteur du 18e arrondissement qui avait le jeune Makomé dans son bureau, menottes aux poignets, devait se sentir tout permis.

Pasqua a fait des excuses aux familles des victimes. Il a promis de sanctionner les policiers coupables. L'inspecteur flingueur de Paris a été écroué, inculpé d'homicide volontaire : il était difficile de faire moins. Le policier du Nord est seulement inculpé pour "violence avec arme" et laissé en liberté.

Mais ce sont surtout les jeunes révoltés par ces crimes qui ont pour l'instant subi les rigueurs du ministre et de sa police.

Il suffit de lire les témoignages de certains des jeunes arrêtés dans le 18e arrondissement de Paris pour voir à quel point la promesse de Pasqua d'être "impitoyable" avec les policiers fautifs n'a guère impressionné "les flics".

A moins que le passage à tabac ne soit pas une faute. Et pour détecter plus facilement les casseurs, a-t-elle dit, la police parisienne a utilisé des policiers, camouflés en "casseurs", armés de battes de base-ball, ou même de barres de fer, gardant leurs brassards "police" dans la poche pour pouvoir, incognito, agir à leur guise.

La presse, la télé ont déploré la violence aveugle des jeunes manifestants en colère. La police justifie sa propre violence en disant qu'il est de sa responsabilité de protéger les citoyens et leurs biens. Mais le militant de la Ligue Communiste Révolutionnaire, étudiant de vingt-quatre ans, qui était lui aussi venu protester devant le commissariat du 18e arrondissement contre la mort de Makomé, n'était pas un briseur de vitrine. Il s'est retrouvé à l'hôpital avec un œdème au rein et des blessures sur tout le corps : au commissariat central de l'arrondissement, où il a été amené avec bien d'autres jeunes manifestants, il avait été frappé au visage à coups de règle en bois, et il "pissait du sang" à la suite des coups reçus dans le ventre. Lui a porté plainte bien sûr. Beaucoup n'oseront pas le faire.

Le renforcement de l'appareil policier, la multiplication des contrôles, des rafles, les opérations "coups de poing" contre les petits délinquants ou les petits dealers, ne diminueront ni la délinquance, ni la drogue, dont la progression va de pair avec l'accroissement du chômage et de la pauvreté. Cela ne fera qu'aggraver l'arrogance des policiers, leur mépris et le racisme pour les jeunes des quartiers pauvres, en même temps que multiplier les bavures.

Olivier BELIN

Botton, l'affairiste qui broie du Noir, remis en liberté...

L'homme d'affaires Pierre Botton, gendre de Michel Noir, le député-maire de Lyon, vient d'être remis en liberté, moyennant le paiement d'une caution d'un montant de huit millions de francs. Comme on voit cet affairiste a encore de la ressource. Il reste cependant inculpé, pardon "mis en examen", pour *"abus de biens sociaux, faux et usages de faux en écriture de commerce de banque ou privé et banqueroute"*.

A sa suite, sept personnes ont été "mises en examen" : deux commissaires aux comptes, le journaliste Patrick Poivre d'Arvor, le financier Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ex-président, Mouillot, le maire de Cannes et le député-maire de Lyon, son beau-père.

Cette indulgence du juge à l'égard de Botton découle de ses dernières révélations : avoir dépensé *"25 millions de francs dont 15 prélevés sur les sociétés"* pour promouvoir la carrière de son beau-père et celle du maire de Cannes.

Bien sûr, tous les inculpés jouent les grands innocents. Des innocents aux mains pleines, car cette affaire, comme tous les scandales politico-financiers qui ont éclaté ces dernières années, sont moins des "scandales" qu'un rayon de lumière qui vient balayer les relations réelles existant entre le monde des affaires, celui des politiciens, les médias voire la pègre. Un monde de copains-coquins, d'amis-ennemis, qui essayent de tirer le meilleur profit de ce système où l'argent des uns fait avancer le pouvoir des autres. Et réciproquement.

On a vu plus d'une fois que les "révélations", les "scandales", les "affaires", constituent quelquefois un moyen comme un autre de régler des comptes avec des amis d'hier devenus des ennemis d'aujourd'hui.

L'affaire Botton était venue à point pour essayer de ternir l'image de marque d'un politicien de droite qui jouait les francs-tireurs vis-à-vis du RPR. Jusqu'à présent la manoeuvre n'a pas réussi puisque, aux dernières législatives, Noir a réussi à sauver son siège de député face à son adversaire Mérieux (lui même guère plus présentable puisque ses laboratoires ont vendu du plasma contaminé à des pays du Tiers Monde).

Il reste à savoir comment Noir se tirera des dernières accusations. Comme Léotard, grâce à un non-lieu, ou en rentrant dans le rang... du RPR ?

J.F.

Les comptes des groupes industriels français :

1992, UNE BONNE ANNÉE POUR LES PROFITS

C'est l'heure des bilans annuels pour les grands groupes industriels français. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que malgré la crise et ce que beaucoup en disent, ils ne se portent pas si mal.

Ainsi avec 7 milliards de profits et une augmentation de 14 %, Alcatel-Alsthom arrive en tête du palmarès, suivi de près par Renault avec 5,7 milliards de bénéfice net, soit une progression de 85 % par rapport à 1991. BSN qui n'affiche qu'une progression de 5,6 % réalise tout de même un joli score avec 3,6 milliards. Air Liquide et L'Oréal, qui dépassent les 2 milliards de bénéfice net, améliorent également leurs résultats de 4,2 % pour le premier et de 13,9 % pour le second. Autres bons élèves de la classe capitaliste, les groupes Mérieux (+ 41,9 %), Beghin-Say (+ 70 %) ou Rhône-Poulenc qui avec 1,5 milliard de bénéfice progresse de 23,6 %. Quant à Michelin, après deux années consécutives de pertes déclarées, son groupe renoue avec les bénéfices (79 millions de francs en 1992).

Même quand leurs résultats reculent, certains conservent encore de beaux restes à partager entre les différents actionnaires. L'exemple d'Elf-Aquitaine est éloquent : malgré un repli de 36,7 % par rapport à l'an dernier, ce groupe dégage tout de même 6,2 milliards de profits en 1992.

Comme le souligne la presse économico-financière, l'amélioration des marges n'est évidemment pas due à la conjoncture ; c'est le résultat de la politique de restructuration et de diminutions d'effectifs, menée depuis plusieurs années. Ainsi, d'après l'enquête réalisée par le Crédit National auprès des soixante-six plus grosses entreprises industrielles françaises, elles faisaient travailler l'an dernier 1,4 million de salariés, soit une diminution de 3,5 % par rapport à 1991 et de 7 % depuis 1986. Et tout prouve qu'elles ont l'intention de poursuivre dans cette direction puisqu'en 1993 ces mêmes entreprises envisageraient 36 800 nouvelles suppressions d'emploi, soit 2,6 % de leurs effectifs actuels. D'ailleurs, quelques jours avant la publication de ses résultats, le groupe Alcatel n'a-t-il pas annoncé qu'il prévoyait 347 licenciements sur 1 700 salariés dans son usine de Nanterre ?

Dans la guerre de classe qu'ils mènent contre le classe ouvrière, même quand les profits ne se portent pas si mal, les capitalistes considèrent toujours qu'ils pourraient faire encore mieux, pour peu qu'ils puissent réduire la part globale des salaires. Seuls les travailleurs pourraient mettre une limite à ces prétentions, en montrant que la coupe est plus que pleine.

Vignette

LE HOLD-UP DU SIÈCLE

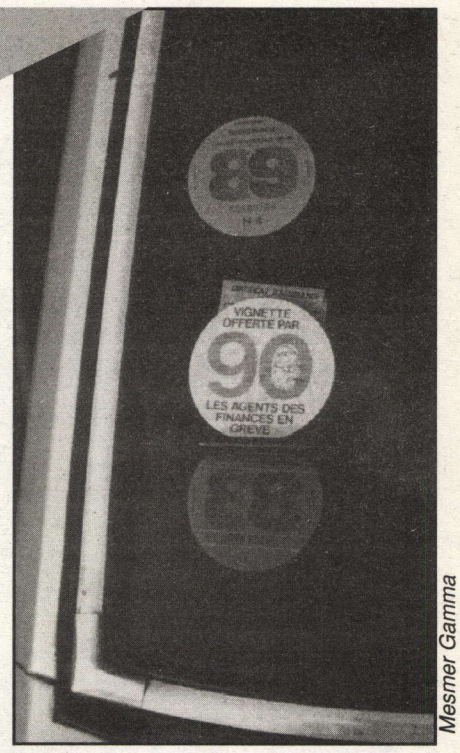

Mesmer Gamma

La vignette automobile est illégale, et ceci depuis le 12 janvier 1988 : ainsi a tranché, après une longue procédure, la Cour de cassation d'Angers. Depuis cette date en effet, ce n'est plus un texte de loi mais une circulaire ministérielle qui décide du montant de la vignette. Or, la Constitution est formelle, seul un texte de loi peut *"fixer l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impôts"*.

Les quelque trente millions d'automobilistes du pays sont donc théoriquement en droit de réclamer le remboursement de leur vignette pour ces cinq dernières années... ce qui augure d'un certain nombre de procès. Mais comme l'enjeu est de taille pour le gouvernement – la vignette rapporte 11 milliards de francs par an – celui-ci a déjà annoncé qu'il va se dépêcher de faire adopter une loi légalisant la vignette à venir et... passée, même si la rétroactivité d'une telle loi n'est pas forcément très légale.

Le plus scandaleux dans tout cela est que la vignette a été créée le 30 juin 1956, en principe pour alimenter "provisoirement" le Fonds national de solidarité en faveur des personnes âgées et que les vieux n'en ont jamais vu la couleur, même "provisoirement" ; ce "provisoire" dure depuis 37 ans.

Qu'on appelle cela racket ou détournement de fonds, il paraît que c'est tout à fait légal.

C.B.

L'essence du budget...

L'essence augmentera d'environ 3 centimes le 15 avril, suite à une décision du précédent gouvernement. Mais le nouveau ministre de l'Economie envisage à son tour une nouvelle hausse.

Hausse de droite ou de gauche, elles sont bien difficiles à distinguer dans un litre d'essence... Bérégodur ou Ballavoy, de toute manière, ils nous les pompent !

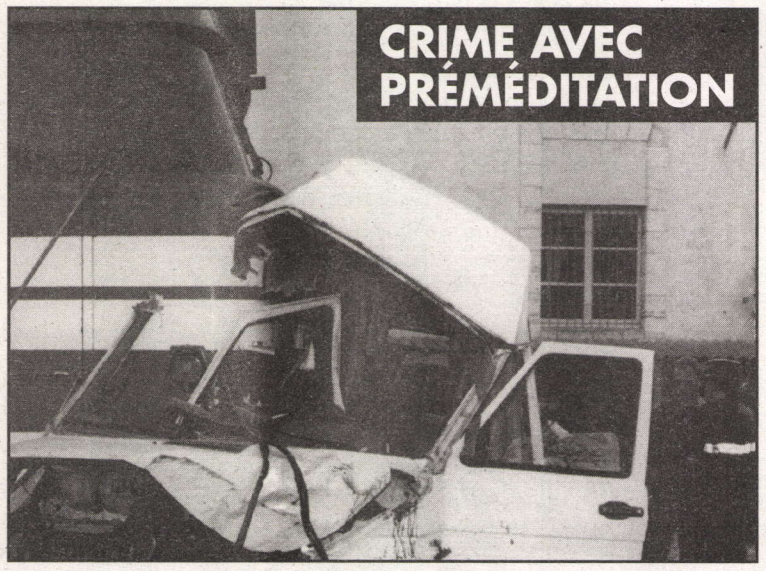

V-Jeanin - Gamma

CRIME AVEC PRÉMÉDITATION

Trois enfants ainsi que le chauffeur ont été tués dans l'accident du car scolaire qui, près de Marseille, s'est trouvé bloqué sur un passage à niveau. Alors qu'à cet endroit il passe 20 000 voitures par jour, que les trains roulent à 100 à l'heure, qu'il y avait déjà eu plusieurs accidents, peut-on parler de fatalité ?

Il reste encore dans toute la France des milliers de passages à niveau sur des routes fréquentées. Faire des ponts ou des souterrains, serait-ce trop demander ? Le pays ne manque pourtant ni de main-d'œuvre disponible, ni de capitaux.

Enfin un rôle utile pour l'armée

Balladur se plaint du déficit de l'Etat, autour de 330 milliards, auquel s'ajoute celui de la Sécu, et quelques autres. Que faire ? Il existe pourtant dans le budget un secteur très déficitaire, l'armée, qui coûte chaque année près de 250 milliards à l'Etat.

En liquidant l'armée, en deux ans à peine on pourrait combler tous les trous financiers actuels. Et on pourrait même économiser le salaire de Léotard qui ne servirait plus à rien...

En toute simplicité

Après avoir passé "en toute simplicité" nous dit-on, le week-end pascal à Chamonix, Balladur est revenu au boulot par un avion d'Air France, "comme tout le monde". Autrement dit il n'a pas pris l'avion du GLAM (groupement des lignes aériennes ministérielles).

Après avoir montré un tel esprit économe et s'être ainsi sacrifié pour l'exemple, Balladur va pouvoir continuer son travail : vider les caisses de l'Etat pour remplir celles des patrons.

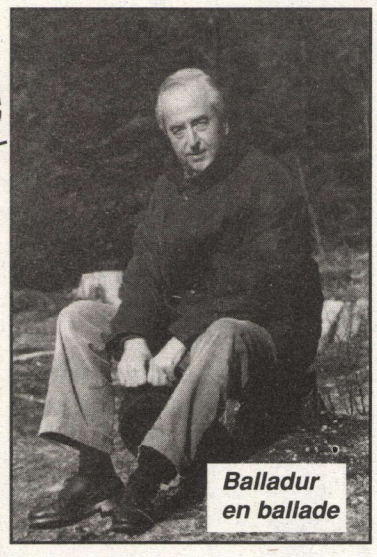

Balladur en ballade

"Assises communistes", "États généraux"...

LES "REFONDATEURS" DANS L'ATTENTE...

AFP

AFP

Fiterman ainsi que Marchais et Lajoinie au Comité central.

...D'UN ROCARD OU D'UN CHEVÈNEMENT AUQUEL SE RACCROCHER

Le Comité central du PCF des 7-8 avril, qui devait tirer le bilan des législatives, a une nouvelle fois fourni à la direction matière à se féliciter, par la bouche de son rapporteur, de ce que *"nous n'avons pas été entraînés dans la chute du PS"*, tandis que les "refondateurs", tel Charles Fiterman, déploraient *"le plus mauvais score du PCF à une élection législative depuis 1932"*.

Les positions des uns et des autres n'avaient donc rien de bien nouveau et aux appels d'un Fiterman à la tenue d'*"Assises communistes"* préparant le congrès constitutif d'une formation dont *"la dénomination communiste serait peut-être maintenue"* et à ceux d'un Herzog à des *"Etats généraux pour un projet de société"* ont répondu ceux de la direction au *"rassemblement"* et à l'*"ouverture"*.

Ce Comité central s'est tenu alors que la direction venait d'accepter que son groupe parlementaire ne soit désormais tenu par aucune discipline de vote. Apparemment, la direction n'aurait pas pu imposer une discipline collective à "ses" élus sans provoquer la rébellion d'une dizaine de députés "refondateurs" ou en rupture de ban, ce qui l'aurait du même coup privée d'un "groupe parlementaire", avec les rares possibilités qui y sont liées.

De toute évidence, ce n'est donc pas seulement au nombre de députés communistes que se référait le rapporteur du Comité central lorsqu'il s'est félicité de ce que le PCF *"conserve son groupe à l'Assemblée, ce qui était tout sauf joué"*.

Même s'ils ne se sont pas faits entendre en tant que tels lors des débats du Comité central, les notables du PCF, parlementaires et autres maires, ont pesé. Une grande partie des interventions des uns et des autres s'adressait d'ailleurs explicitement à ces notables. Ainsi, quand la direction du PCF se félicite de la relative stabilité des scores du parti, comparée à *"l'effondrement exceptionnel (du PS) singulièrement chez les ouvriers, les milieux populaires, chez les jeunes"* c'est évidemment une pierre dans le jardin de "refondateurs" - dont certains, parmi les plus en vue, Fiterman, Montdargent, ont été battus - qui prétendent que la ligne officielle de la place du Colonel Fabien serait suicidaire pour les élus du PCF.

Les dirigeants du PCF tirent de l'effondrement actuel du PS la conclusion que cela leur permet de regagner une partie du terrain perdu auprès de l'électorat afin de pouvoir monnayer ce qu'ils auraient regagné d'influence. Evidemment, cela peut prendre du temps et surtout ne pas se matérialiser de sitôt. Et quand on est député ou maire d'une grande ville, le temps est compté. D'autant qu'au bout, la garantie de succès d'une telle opération n'est pas assurée.

C'est précisément sur cela que misent aujourd'hui les "refondateurs", quand ils prêchent ouvertement le ralliement à tel ou tel regroupement électoral qui pourrait surgir des ruines du PS comme meilleur moyen pour revenir à un gouvernement qu'eux et les notables du PCF ne se consolent pas d'avoir dû quitter en 1984, sinon de revenir au gouvernement, au moins de maintenir leur position locale.

Avec sa revendication d'*"Etats généraux de la gauche"*, Herzog ne se cache même pas de reprendre mot pour mot un objectif dont Rocard a fait la première étape de sa course à la présidentielle. Cela fait des mois, d'ailleurs, qu'Herzog sert à Rocard de caution de gauche, si l'on peut dire, dans ces clubs "Confrontations" aux côtés de quelques syndicalistes et du PDG de l'UAP, celui d'Usinor-Sacilor et d'un vice-président du CNPF.

Après cela, il peut bien se dire en désaccord avec l'idée de créer un deuxième Parti Communiste, qu'il feint de soupçonner en germe dans la démarche d'un Fiterman, qui lui en appelle à des *"Assises communistes"*. Dans tous ces projets où tout se ressemble, il faut bien cultiver sa différence. Fiterman, lui, ce n'est pas (pour l'instant, en tout cas) Rocard qui l'attire. Ce serait plutôt... Chevènement. Les dites "Assises communistes" (même si elles ne drainent pas grand monde, ce qui compte c'est d'en faire parler) ne venant apparemment qu'en renfort des visées présidentielles d'un Chevènement avec lequel, on vient de l'apprendre, Fiterman - et Sarre, le dernier député "socialiste" de Paris - vient de créer une structure de concertation permanente.

Derrière les bavardages prétentieux sur *"un projet de société"* (Herzog) ou sur la nécessité de *"dépasser les formes obsolètes d'organisation politique repérables sous le qualificatif de centralisme démocratique"* (Fiterman), il y a les ambitions de politiciens. Et ce qui explique que, pour l'instant, cela n'ait pas plus d'impact visible auprès de ces notables du PCF, c'est que pour le moment les "big bangs" annoncés ressemblent surtout à des flops...

Pierre LAFFITTE

Bosnie

L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES

Depuis des mois, en Bosnie, les dirigeants occidentaux font mine de peser sur la situation. Ils exigent des cessez-le-feu dont aucun n'est respecté. Ils menacent de renforcer un vague embargo économique déjà décidé à l'encontre du gouvernement de Belgrade, ou bien interdisent le survol de la Bosnie-Herzégovine par l'aviation serbe. En fait pendant ce temps, la guerre se poursuit inéxorablement. Au point qu'aujourd'hui il est devenu évident que les Américains ou les Européens semblent prêts à avaliser le statu quo.

La chose, pour publique qu'elle apparaisse maintenant n'est tout de même pas nouvelle. Le plan dit Vance-Owen, du nom des deux co-présidents de la conférence de Genève, l'officialisait déjà. En découpant la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes sous le contrôle d'un Etat central très symbolique, les Occidentaux reconnaissaient sur le plan diplomatique le rapport des forces tel qu'il s'était dessiné sur le terrain militaire, la plus grande part des territoires concédés revenant aux Serbes, puis aux Croates et la portion congrue aux Musulmans.

Commentant le plan de paix Vance-Owen, un diplomate européen affirmait très crûment : *"C'est un bon plan qui tient compte de la situation du vainqueur sur le terrain mais qui lui fait aussi payer un prix."*

Les Occidentaux se sont lancés dans des interventions dites humanitaires, lorsqu'ils ne pouvaient plus arrêter la guerre. Ils ont fait mine de vouloir soulager les populations des maux dont elles souffraient. Des convois de vivres, de médicaments ont été envoyés dans des zones sensibles. Les Américains ont largué de la nourriture ou des médicaments dans les zones inaccessibles par voie de terre. Un militaire de haut rang, le général Morillon s'est même fait un nom, en France du moins, en tentant de voler au secours des civils musulmans de Srebrenica. Mais le général en question, auquel les médias ont vite fait d'accoler le terme de "courage", a fini par agacer sa hiérarchie, au point qu'il est question maintenant de le rappeler.

Une polémique a récemment éclaté concernant l'intervention du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), organisation liée aux Nations-Unies. Parce que le HCR voulait évacuer des civils de l'enclave de Srebrenica, il fut accusé de faciliter la tâche des nationalistes serbes dans leur volonté de réduire cette poche de résistance musulmane.

Si les impérialistes occidentaux décidaient d'une intervention en Bosnie-Herzégovine ce ne serait certainement pas pour protéger les populations mais pour asseoir plus rapidement le pouvoir d'un des camps en présence. Car ce que recherchent les impérialistes dans cette région de l'Europe c'est avant tout un pouvoir fort et une stabilisation de la situation.

Et aujourd'hui ils pourraient se résigner à accepter les nationalistes serbes plutôt que la continuation de l'instabilité.

Georges LATTIER

AFP

La Bosnie, ça peut toujours servir à des Léotard (casqués maintenant !) à prendre des poses...

Tchad

UNE "CONFÉRENCE NATIONALE" QUI NE RÉSOUDRA PAS LA CRISE

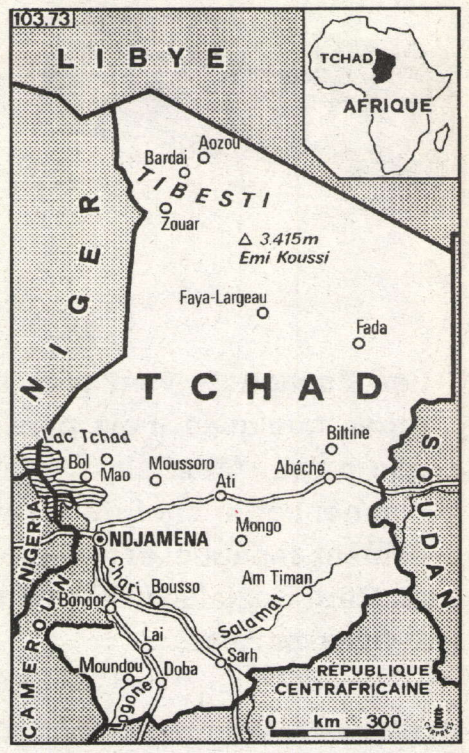

Une "conférence nationale" s'est ouverte au Tchad le 15 janvier pour, paraît-il, sortir le pays de la crise et des conflits qu'il connaît depuis plusieurs décennies.

A ce propos, nous extrayons cet article paru dans le n° 214 du mensuel trotskyste *Le Pouvoir aux Travailleurs,* édité par nos camarades de l'UATCI (Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes) :

Annoncée comme souveraine, voire originale, tant par l'opposition, qui en a fait sa principale revendication politique, que par le régime de Déby, qui veut y voir la démonstration de sa bonne volonté, ne serait-ce que pour satisfaire les pressions de l'impérialisme français et autres bailleurs de fonds, la conférence nationale tchadienne, ouverte depuis le 15 janvier, s'enlise dans des discussions de salon qui n'ont, pour la plupart, rien à voir avec les problèmes de la majorité de la population tchadienne. De ces discussions de politiciens petits-bourgeois, on peut citer par exemple les problèmes de la langue arabe et le fédéralisme.

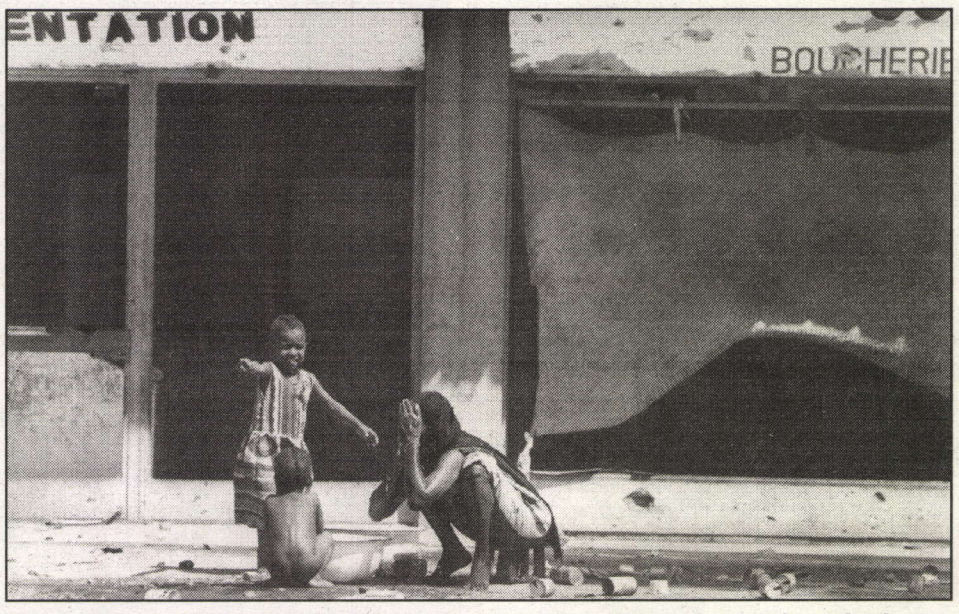

J. Robine/Gamma

Ce n'est pas le fédéralisme qui diminuera en quoi que ce soit la misère héritée du colonialisme, des années de guerre, et des conflits entre les divers dictateurs qui se sont succédé au pouvoir.

De la langue arabe à l'intégrisme islamique

En effet, pour certains délégués proches du pouvoir, le Tchad serait un pays peuplé majoritairement de musulmans dont la principale langue de communication serait l'arabe. Aussi, comme solution à la crise que connaît le pays depuis des décennies, réclament-ils que l'on instaure, non pas l'arabe local parlé plus ou moins dans tous les milieux, mais l'arabe littéraire comme langue nationale et officielle. Certains vont plus loin. Ils demandent l'application de la charia comme au Soudan, pays voisin, et recommandent *"que les médias publics, radio et télévisions, ouvrent et ferment leurs émissions par la lecture des versets"* du *Coran,* etc (...)

Ces mêmes délégués, proches du régime, en profitent pour préconiser la modification des institutions et des lois, trop laxistes à leurs yeux, dans un sens plus réactionnaire, au nom des valeurs islamiques. L'amalgame entre langue arabe et instauration de la charia n'est pas innocent chez ces gens, car en réalité il n'y a aucun rapport entre les deux (...)

Pour d'autres délégués à la conférence nationale, par contre, les malheurs du pays viendraient d'ailleurs. Ils accusent la forme de l'État, qualifié d'unitaire, d'être la cause principale du drame tchadien. Selon eux, les problèmes du pays viennent du fait que l'on a voulu faire vivre sous la même administration des populations qui n'auraient pas la même culture et que tout séparerait. Pour sortir de la crise actuelle, ils proposent, par conséquent, une fédération constituée de deux États, l'un au nord, l'autre au sud, avec N'Djaména comme capitale fédérale. Ce serait, prétendent-ils, la seule façon d'amener les populations du pays à s'accepter et à vivre ensemble en ce sens que chacune s'occupera de ses propres problèmes sans ingérence de la part de l'autre (...)

Le fédéralisme ne résoud ni les conflits, ni la misère

Ce n'est pas non plus en instaurant le fédéralisme que l'on peut sortir le Tchad de sa crise actuelle. Le Nigéria, un pays voisin du Tchad justement, en donne suffisamment la preuve (...)

Que ce soit à Lagos, au sud du pays, ou à Kano, la capitale de la région du Nord, les masses opprimées connaissent les mêmes problèmes : exploitation, misère, maladies, dictatures (...)

La fédération n'a pas non plus mis ce pays à l'abri des conflits ethniques et religieux. Bien avant le Tchad, le Libéria ou la Somalie, la guerre du Biafra en 1967 y a fait, au bas mot, plus d'un million de morts. Sans oublier que, malgré cette boucherie, chaque année, dans plusieurs régions du Nigéria, éclatent des bagarres opposant les différentes minorités ethniques et religieuses. Pour leurs intérêts personnels, locaux ou nationaux, les couches privilégiées nigérianes se servent de l'exaspération des populations pour les opposer les unes aux autres comme l'ont fait les Tombalbaye, Habré, Malloum, Goukouni et autres candidats à la dictature au Tchad.

Le problème de la langue existe au Tchad, qui est un pays constitué d'une mosaïque d'ethnies qui se côtoient. Mais cela ne se réglera ni par un décret ni par l'imposition d'une langue au détriment d'une autre, fût-elle majoritaire. Car les langues minoritaires ont aussi droit de cité. C'est même une richesse pour les peuples !

Mais ce que veulent ces messieurs qui prétendent représenter le peuple à la conférence nationale, c'est utiliser le problème de la langue comme du "fédéralisme" pour tromper les populations et les entraîner vers de nouvelles impasses sanglantes (...)

Au Tchad, comme ailleurs en Afrique, la solution des problèmes sociaux et nationaux des masses pauvres passe par la destruction de cet ordre social inhumain. Mais cette tâche, seul le prolétariat révolutionnaire peut la remplir, grâce à la prise et à l'exercice démocratique du pouvoir. Voilà pourquoi l'avenir, c'est d'abord l'union de tous les travailleurs, de tous les opprimés, quelles que soient leur ethnie, leur religion, leur région (...)

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE AVRIL 1993 (N°53)

URSS :
– Luttes pour le pouvoir sur fond de désagrégation.

FRANCE :
– Les lendemains d'élection.
– L'écologisme : d'une idéologie socialement réactionnaire à de (plus ou moins) nouveaux politiciens bourgeois.

GUADELOUPE :
– Les notables nationalistes vers un consensus pour un changement de statut.

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

Espagne

Les manœuvres électorale

GONZALEZ VOUDRA

Les Espagnols vont aller aux urnes quelques mois plus tôt que prévu. C'est ce que vient d'annoncer le chef du gouvernement espagnol et numéro un du Parti Socialiste de ce pays, Felipe Gonzalez.

Gamma/Vioujard

Le PSOE est pour le changement... mais pas au point d'être renvoyé !

Il faut dire que depuis un bon moment tout va mal pour le PSOE, le Parti Socialiste au pouvoir depuis plus de dix ans. Non seulement les sondages font apparaître une usure du pouvoir indéniable. Mais le parti de droite le plus offensif, le Parti Populaire dirigé par José Maria Aznar qui fait feu de tout bois pour discréditer le PSOE et ses dirigeants, paraît en mesure de capitaliser en partie ce discrédit sur le plan électoral.

Depuis des mois, affaires et scandales n'en finissent pas d'éclabousser des responsables en vue du PSOE qui, devant le risque de défaite électorale de leur parti, laissent apparaître au grand jour leurs dissensions internes ; en particulier celles qui existent entre les "orthodoxes" qui occupent la plupart des responsabilités dans l'appareil du parti et les "rénovateurs" dont les chefs de file sont issus des milieux liés plus directement au gouvernement.

Les frontières entre ces clans sont sans doute beaucoup moins tranchées qu'on ne le dit, mais l'affaire Filesa, qui a mis en évidence des méthodes de financement frauduleux, a suscité une offensive des "rénovateurs". Eux, qui accusent régulièrement leurs rivaux de ne se soumettre à aucun contrôle, présentent ce scandale comme une illustration du manque de transparence du parti ; ils accusent par ailleurs les actuels dirigeants de freiner constamment l'adoption de mesures de libéralisme économique, donnant ainsi à la droite l'occasion de resserrer autour d'elle une partie de l'électorat bourgeois et petit-bourgeois, dont le ralliement au PSOE avait contribué à assurer la victoire de ce dernier il y a un peu plus de dix ans.

Felipe Gonzalez tente de jouer les arbitres au-dessus des groupes antago-

AFP

Gonzalez, lors de son arrivée au pouvoir ...

Grande-Bretagne

Chômage-retraite ou retraite-chômage ?

UN DILEMME SHAKESPEARIEN ET... ÉLECTORAL

Depuis un arrêt rendu en 1990 par la cour européenne de justice, le gouvernement anglais avait un problème : les magistrats avaient estimé que, dans la mesure où la retraite n'est en fin de compte qu'un salaire différé, son montant est régi par l'article 119 du Traité de Rome qui prévoit l'égalité des salaires à travail égal entre homme et femme. Du coup, les magistrats avaient jugé illégalement discriminatoire le fait que l'âge de la retraite soit fixé à 60 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Ayant ainsi vécu dans l'illégalité la plus complète depuis 1957, le gouvernement britannique ne s'est pas ému de si peu et, en vertu du principe selon lequel *"c'est pas Bruxelles qui va nous dire comment exploiter les salariés anglais"*, il a fait le mort.

Jusqu'au jour où l'un des milliers de rapports pondus et enterrés quotidiennement par la machine étatique anglaise s'est égaré malencontreusement dans les mains d'un journaliste : il y était dit qu'en plus, si la même affaire était un jour portée devant un tribunal britannique, l'Etat anglais avait toutes chances d'être reconnu en infraction à la loi anglaise sur la discrimination sexuelle de 1975. Scandale, panique, invectives au Parlement, fin du premier acte.

Le deuxième acte s'est ouvert au début 1992 lorsque le problème a été confié à la sagacité de deux cabinets d'"experts en relations humaines". Les conclusions du premier, qui proposait de ramener l'âge de la retraite à 63 ans pour tout le monde dès 1999, ont été rejetées, pas par principe mais parce que trop dangereuses électoralement.

Ce sont les conclusions du second cabinet qui seraient retenues. Celui-ci a calculé que la majeure partie des électrices salariées des conservateurs se recrutent dans la tranche des 48 ans et plus. D'où l'idée d'égaliser l'âge de la retraite à 65 ans pour tous, mais seulement à compter de l'année 2010, en faisant en sorte que les travailleuses qui ont aujourd'hui 48 ans et plus ne soient pas affectées par le changement. Et le tour est joué...

Les ministres s'évertuent maintenant à trouver des explications démographiques et financières pour justifier une mesure qui empeste vraiment trop la cuisine électorale. Par exemple en expliquant que cela représentera une économie de 40 milliards de francs, en valeur 1993. Ils oublient de dire que leur calcul suppose que le chômage soit entièrement résorbé d'ici là...

Il est vrai qu'il s'est quand même trouvé un ministre pour expliquer, sans la moindre gêne dans un débat à la radio, qu'avec la couverture sociale actuelle, reconvertir les femmes de 60 à 65 ans de retraitées en chômeuses économiserait 100 F par tête et par semaine...

F.R.

LE LOTO DES CLASSES

Cela fait bien des années que les dirigeants syndicaux anglais geignent devant les travailleurs en disant que les lois antigrèves adoptées depuis dix ans leur interdisent d'organiser la moindre grève.

Eh bien, voilà la section du syndicat des transports T&GWU du pays de Galles qui décide de franchir le Rubicon en défiant la loi. Ne reculant devant aucune audace, les dirigeants de ce syndicat viennent en effet d'annoncer qu'ils braveraient la loi... pas celle sur la grève il est vrai, mais celle qui institue le monopole d'Etat sur les loteries !

Ils vont ainsi lancer une loterie dont la recette, qu'ils prévoient être de 10 millions de francs par an, servira à aider le financement de petites entreprises pour lutter contre le chômage.

Face à un pareil défi le gouvernement tremble. On dit même que Major s'apprêterait à reprendre l'idée à son compte....

Le référendum du

UNE MACHIN POUR POLI

Le 18 avril, les électeurs italiens étaient conviés aux urnes pour se prononcer, par "oui" ou par "non", sur pas moins de huit référendums, dont le plus important politiquement était sans conteste celui demandant l'abrogation de la proportionnelle pour l'élection du Sénat.

La loi italienne permet le "référendum d'initiative populaire" pour demander l'abrogation d'une loi, sur présentation de 500 000 signatures recueillies sous contrôle d'un notaire. La tenue de ces huit référendums est le résultat d'une série d'initiatives de ce genre, regroupées au cours d'une même session électorale. D'où la variété des questions posées, qui allaient de l'abrogation des ministères de l'Agriculture, du Tourisme et des Participations d'Etat et des nominations de représentants du ministère du Trésor dans les Caisses d'Epargne, à l'abrogation du financement public des partis politiques et à celle d'une partie de la loi pénalisant l'usage de la drogue...

On conçoit facilement la perplexité du citoyen devant cette avalanche de questions, pour la plupart plutôt hermétiques, alors qu'il n'est pas accoutumé à ce qu'on lui demande son avis sur bien d'autres qui le concerneraient plus directement... On peut penser aussi que seuls les notaires, qui encaissent leur dîme sur l'enregistrement de chacune des 500 000 signatures nécessitées par chacun de ces référendums, trouvent

...es des dirigeants du PSOE

...AIT PASSER LE CAP

nistes. C'est ainsi que d'un côté il a annoncé qu'il prendrait directement en mains l'organisation de la campagne (c'était jusque-là une prérogative de l'appareil du PSOE), tandis que de l'autre, il n'a pas soutenu ceux qui voulaient éliminer les trop hauts responsables. Désespérant de voir le temps travailler pour lui, Felipe Gonzalez espère sans doute que, dans la perspective d'élections rapprochées, les dirigeants du PSOE garderont au moins des raisons de ne pas se diviser totalement.

Mais toutes ces manoeuvres politiciennes n'enrayeront certainement pas le mal principal dont souffre le PSOE aujourd'hui, qui provient de ce que, pendant qu'une partie de son électorat bourgeois et petit-bourgeois de 1981 regarde de plus en plus vers la droite, son électorat populaire se détourne aussi de lui à cause de sa politique antiouvrière.

Lorsqu'en novembre 1982 le PSOE avait été porté au pouvoir, il avait été encore beaucoup plus prudent que le PS français ne l'avait été en 1981 en matière de promesses sociales. Il ne s'était engagé sur rien. Mais il avait tout de même suscité des illusions et la population travailleuse espérait comme en France que ce gouvernement de gauche serait moins injuste envers les travailleurs et les pauvres que les gouvernements de droite -et à plus forte raison que le régime franquiste.

Or tout comme en France les plans de licenciements se sont succédé, les salaires ont été gelés, l'emploi précaire s'est développé pendant que l'Etat, très ouvertement, très cyniquement, favorisait l'enrichissement d'une bourgeoisie – moyenne et grande, avide de profits à court terme –. Et les travailleurs espagnols ont aussi peu de raisons que leurs camarades de France de ne pas se sentir concernés par les déboires de politiciens dits de gauche mais aussi arrivistes et corrompus que ceux qui rêvent de les remplacer.

Henriette MAUTHEY

Gamma/Lover

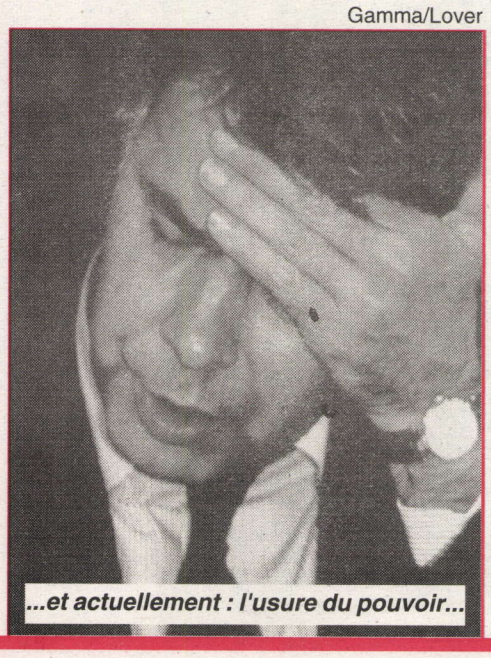

...et actuellement : l'usure du pouvoir...

Gamma/Bartoli

Le PSOE a mené une politique antiouvirère depuis qu'il est au pouvoir

18 avril

...NE À LAVER ...TICIENS ?

Italie

vraiment leur compte à cette caricature de démocratie!

Restait donc, seul véritable enjeu de ce 18 avril, le référendum sur la loi électorale. Dû à l'initiative du démocrate-chrétien en rupture de ban Mario Segni et à son "pacte référendaire", intervenant dans un climat de scandales politico-financiers, on peut dire qu'il est devenu une véritable tentative de faire plébisciter un changement du système politique.

En soi, la modification qu'il entraînerait peut paraître mineure puisqu'elle ne toucherait que l'élection du Sénat qui, en cas de victoire du "oui" à l'abrogation, s'effectuerait dès lors selon un système majoritaire et non plus proportionnel. Apparemment, Segni n'a pas voulu prendre le risque de soumettre à référendum l'abolition de la proportionnelle dans l'élection de la Chambre des députés elle-même. Son calcul est plutôt de créer un climat dans lequel les différents partis et le gouvernement se trouveraient contraints de faire passer rapidement une loi instituant le système majoritaire pour l'ensemble des élections politiques (Chambre des députés et Sénat).

Précisément, le référendum intervient alors que, depuis des mois, les scandales succèdent aux scandales, aux arrestations et aux enquêtes impliquant des hommes politiques, et dans le cadre d'une surenchère tous azimuts de la presse, des juges, et des politiciens eux-mêmes (!) pour dénoncer la corruption du système. Celle-ci n'est certes plus à prouver, mais ce qui reste à démontrer, c'est que l'institution du système majoritaire y changerait quelque chose. Il est bien évident que non...

Seuls recommandaient le "non" à ce référendum le Parti de la Refondation Communiste (PC maintenu) à gauche et le parti néo-fasciste MSI à droite; deux partis pour qui la suppression de la proportionnelle pourrait signifier disparaître du Parlement. Pris au piège par toute cette opération politique, le PC maintenu pouvait du coup être montré du doigt par ses adversaires comme un partisan attardé du vieux système politique dans la promiscuité suspecte des néofascistes.

La propagande des partisans du "oui" ne faisait en effet pas dans le détail. Selon les partis qui le recommandaient, de l'ex-parti communiste devenu PDS (parti démocratique de la gauche) à gauche, à la Démocratie-Chrétienne à droite, le "oui" devait signer tout simplement la fin de la corruption, du clientèlisme et l'avènement d'un système plus "propre".

C'est évidemment une exploitation éhontée du dégoût que peut ressentir aujourd'hui à juste titre une grande partie de la population au sujet de la classe politique... et en même temps une tentative de laver celle-ci de ses forfaits à travers une feinte "régénération" de la République italienne. En réalité ce sont bien sûr les mêmes hommes, les mêmes appareils qui resteraient en place. Simplement, grâce au système électoral majoritaire, ils seraient encore un peu plus indépendants de l'opinion des électeurs ; et certainement encore moins indépendants des états-majors capitalistes et des banquiers qui dictent au pouvoir toutes les véritables décisions !

André FRYS

Guerrini/Gamma

Usine Fiat à Turin

ACCORD POUR L'ÉQUIPE DE NUIT CHEZ FIAT

D'un pays à l'autre, les idées des patrons de l'automobile ne varient guère. Tandis que le "4x10" est en vigueur à Talbot-Poissy, que l'équipe de nuit vient d'être instituée à Renault-Flins pour exploiter au maximum les installations -et les ouvriers-, un accord vient d'être signé pour introduire l'équipe de nuit à partir du mois d'octobre dans la principale usine du goupe Fiat, celle de Turin-Mirafiori.

Là encore, la prétendue nécessité de cette équipe de nuit, invoquée par le constructeur, n'est pas évidente à un moment où la production est en chute, où Fiat proclame comme les autres la nécessité de réduire les effectifs, et où les semaines de chômage partiel succèdent aux semaines de chômage partiel. Mais le patron de Fiat ne veut sans doute pas être en reste, et surtout ne pas laisser passer une situation où les organisations syndicales semblent prêtes à couvrir de leur signature n'importe quel recul des conditions de travail au nom des prétendues nécessités de la concurrence.

Et puis, à noter au passage : l'accord prévoit au nom de la non-discrimination entre hommes et femmes que ces dernières pourront elles aussi travailler la nuit, bien que cela reste interdit par la loi italienne. Quand les patrons se découvrent partisans de l'égalité, c'est toujours pour le pire...

Lounes / Gamma

À propos d'un livre "FORTUNES DE PIERRE" ou de la spéculation au krach immobilier

Construction de la Cogedim sur le front de Seine, à Levallois (en haut).

Christian Pellerin (à droite)

AFP

On peut être surpris d'une certaine liberté de ton dans ce livre, rédigé par Frédérique d'Andrimont, journaliste de l'hebdomadaire boursier *la Vie française*... Mais il est vrai que certains grands noms de la promotion immobilière, évoqués ici, ont chuté, chutent ou chuteront vraisemblablement, en vertu d'une loi du monde des affaires : quand celles-ci deviennent moins bonnes, le PDG ne pèse plus très lourd face aux principaux actionnaires.

Le ralentissement économique de ces dernières années en a déjà passé quelques-uns à la trappe : du responsable du service immobilier de la banque Indosuez au promoteur Pelège, tandis que Pellerin, ex-roi de La Défense, collectionne les mises en examens (les ex-inculpations) et se trouve réduit dans son groupe à la portion congrue.

Ce livre revient donc sur certaines des affaires qui ont constitué autant d'étapes du krach immobilier : le procès des fausses factures (un des moyens de financement des partis politiques mais aussi des promoteurs eux-mêmes), qui mit en cause sans vraiment l'atteindre le PDG de la Cogedim, l'affaire de la revente de la tour BP, etc.

Dans les années 1980, le promoteur s'était promu au titre d'aménageur urbain. Pour décrocher des marchés dans les municipalités, il proposait des solutions complètes avec logements, commerces, centres d'affaires, etc., autant d'éléments pouvant satisfaire la clientèle électorale d'un maire. Des relations privilégiées entre les promoteurs, les maires et les partis se sont ainsi établies et personne n'avait envie de tuer cette poule aux œufs d'or dont tous ont profité, et profitent encore, même si la ponte est maintenant ralentie.

De 1986 à 1990, une spéculation frénétique a fait grimper vertigineusement les prix de l'immobilier d'entreprise comme ceux des logements. Dans cette période d'euphorie, les promoteurs ainsi que les banquiers qui les appuyaient ont anticipé de plus en plus sur leurs rentrées futures, supprimant tout garde-fou, jusqu'au moment où le marché s'effondra. Les prix baissant, il devenait impossible de rembourser l'argent emprunté. Les banques avaient cumulé une ardoise de 500 milliards, dont elles sont en train de récupérer une partie en imposant restructurations et licenciements, et en avalant les filiales ayant encore quelque valeur, ne laissant que des coquilles relativement vides à des hommes hier encore rois de cette spéculation.

Toute cette spéculation immobilière a séduit le monde de la finance, car elle représentait une source rapide d'argent frais alimentant d'autres spéculations, boursière notamment. Elle a permis l'enrichissement d'une poignée de grandes entreprises et de privilégiés, à un coût exorbitant pour toute la société.

Et même si le secteur vit aujourd'hui à l'heure de la purge, cette spéculation aura rendu impossible ou très difficile de se loger, laissant à toute la collectivité le soin d'éponger l'ardoise : en 1992, par exemple, la ponction fiscale des collectivités locales a augmenté de 8,3%. La région Ile-de-France prévoit déjà une hausse de 13,5% et la région Centre une augmentation de 34%. Qui dit mieux ?

Jacques FONTENOY

Fortunes de pierre, *de Frédérique d'Andrimont ; Éditions Calmann-Lévy, 261 pp., 120 F.*

un exemple LEROY DE L'ENRICHISSEMENT... SUR LE DOS DES LOCATAIRES HLM

Robert Leroy est un homme de l'immobilier qui a su tirer son épingle du jeu. A 70 ans, il possède une dizaine d'hôtels de luxe dans Paris et sur la Côte d'Azur, deux vignobles dans le Haut Médoc et une fortune personnelle estimée à 500 millions de francs.

A la tête du groupe Maison Familiale (GMF), prônant dès 1955 l'accession populaire à la propriété, il devint l'un des interlocuteurs privilégiés de l'État. En 1969, il signait un contrat avec le ministre du Logement de l'époque, Chalandon, pour 25 000 logements, les "chalandonettes". La société de HLM Carpi, filiale du groupe Maison Familiale, était dès lors, sous la double tutelle du ministère des Finances et du ministère de l'Équipement, une sorte de garantie.

Rachetant des terrains municipaux pour un franc symbolique en proposant des aménagements gracieux, près de 2 000 maires lui confièrent leur développement. Dans les années 1970, le GMF prenait de l'expansion et, mine de rien, l'association d'intérêt public à but non lucratif d'origine se transformait de plus en plus en un holding financier privé.

Vendant à la force de conviction de ses démarcheurs des pavillons à des locataires HLM qui n'avaient guère les moyens de devenir acquéreurs, mais qui pensaient pouvoir le devenir grâce à des crédits à des taux alléchants (crédits à 100%, grâce à la collaboration de certaines banques), le groupe Maison Familiale vendit entre 1977 et 1983 plus de logements qu'il ne l'avait fait en trente ans d'existence. Drainant l'argent de l'État destiné au logement social, le GMF y gagnait d'autant plus d'argent qu'il augmentait le prix de ses pavillons (quadruplé en cinq ans) tout en bâclant la construction.

Bientôt la justice constata que bien des ménages endettés, et dans l'incapacité de payer leur crédit, avaient eu affaire à la Carpi. Mais il était déjà trop tard. Robert Leroy avait eu le temps de faire basculer les actions du secteur social du GMF sous le contrôle d'une filiale dont la famille Leroy était actionnaire à 100%. Tandis que les recours lancés contre lui sont enlisés dans la procédure, il coule une retraite paisible ...

En voilà un dont, vraiment, la fortune est "de pierre" !

ARC

Les prétendues "solutions" au chômage

PARTAGE DU TRAVAIL

PROPAGANDE ET RÉALITÉ

Gamma

Caissière de supermarché. De plus en plus souvent à temps partiel... sans l'avoir demandé !

Les responsables gouvernementaux et patronaux envisagent moins que jamais une réduction du chômage. Et les prévisions annonçant une récession dans les prochains mois montrent qu'une telle réduction n'est vraiment pas pour demain. Le patronat en est même à déclarer qu'il ne faut plus lui demander de promesses à propos de l'emploi, au moment où il réclame de nouveaux avantages à l'Etat.

Les "solutions" proposées, ici ou là, prétendument pour lutter contre le chômage, comme le partage du travail, le travail à temps partiel, ou dernière en date des solutions bidon, et qui s'apparente au gadget, le travail pour plusieurs patrons, ne sont pas sérieuses.

Ces "formes de travail" ne peuvent rester que très marginales. Et d'ailleurs le patronat n'y croit pas vraiment lui-même. Pour le moment les plus chauds partisans de ces travaux "de substitution" sont des politiciens, des journalistes (comme ceux qui ont réalisé l'émission *La marche du siècle* sur France 3 sur le chômage), des syndicalistes (au premier rang la CFDT), et les écologistes.

Pour le patronat cette campagne, en particulier sur le partage du travail, peut tout au plus servir d'argument, non pas tant pour partager le travail, mais pour partager -autrement dit pour baisser- les salaires...

Le grand patronat et le partage du travail

Les entreprises qui ont annoncé qu'elles demandaient à leur personnel de partager le travail se limitent à quelques cas, que les médias ont montés en épingle. Si François Périgot, le patron des patrons, a déclaré qu'il fera *"appel à l'imagination des entreprises dans le domaine du partage du travail"* c'est pour ajouter aussitôt qu'il s'agit d'une *"illusion généreuse, complètement irréaliste au plan national"*.

Dans les faits, qu'en est-il ?

L'entreprise Valeo (équipement automobile) par exemple, qui réalise des bénéfices, vient d'annoncer 156 licenciements. En même temps elle annonce un *"aménagement du temps de travail"* avec *"extension du travail de nuit"*. Pas question de partage du travail, mais l'inverse !

Même chose à Air France, et qui vient de provoquer une grève : en même temps que la compagnie licencie du personnel, elle veut... accroître la durée du travail de ceux qui restent.

Même chose dans la quasi-totalité des entreprises qui licencient, dans l'automobile, l'aéronautique ou ailleurs.

Les patrons n'en font pas mystère : ce qu'ils veulent, c'est que les salariés soient disponibles à leurs demandes. Les variantes sont innombrables. Ainsi des supermarchés embauchent maintenant systématiquement des caissières à mi-temps, que cela corresponde ou non à leurs souhaits. Cela correspond simplement au souhait des patrons d'avoir du monde aux caisses aux heures de pointe ; d'autant que de cette façon, ils peuvent bénéficier de réductions sur les charges sociales. Demain peut-être, un journaliste, un cédétiste ou un écologiste, découvrira avec ravissement qu'il s'agit d'une forme de "partage" !

Chez Peugeot-Talbot les ouvriers sont contraints aux 4x10, un système exténuant imposé par la direction. Est-ce un "partage" là aussi ?

Et rappellons aussi qu'au moment où le "partage du travail" devient ainsi à la mode, le travail de nuit pour les femmes vient d'être étendu, c'est-à-dire augmenté et non "partagé", au nom du respect de directives européennes.

Alors, pour le patronat, le partage du travail c'est comme le reste, un procédé qu'il compte pouvoir utiliser où, quand, et à la façon qui l'arrange. Et on peut dire, en étant à peu près sur de ne pas se tromper, que quand ça l'arrange c'est que cela n'arrange pas les travailleurs ! En fait ce que souhaite le patronat, ce n'est pas telle ou telle formule, mais la plus totale déréglementation... Et ce qu'il ne veut surtout pas, c'est d'une mesure générale légale, ou réglementaire, qui se traduirait par des contraintes, mêmes légères.

Partage pour qui ?

Selon les sondages, les trois quart des salariés seraient prêts, par solidarité, à accepter une baisse des salaires, en même temps que du travail, pour empêcher des camarades de travail d'être licenciés. En supposant que de tels sondages soient fiables, cela signifie tout au plus que les travailleurs, contraints et forcés, ne voient pas tellement d'autres solutions. Cela dit, dans les entreprises où l'on parle de "partage" ou de "temps partiel", à l'Aérospatiale par exemple, les cadres qui proposent cette "solution" aux ouvriers n'en raffolent pas pour eux-mêmes ! Ailleurs c'est aux femmes qu'on le demande plutôt qu'aux hommes... Bref à ceux ou celles qui sont considérés comme étant dans le bas de l'échelle, et à qui on a l'habitude de demander toujours les sacrifices.

Ajoutons que d'une certaine manière la classe ouvrière, dans son ensemble, partage déjà ses ressources... avec des millions de chômeurs. Car nombre de chômeurs sont dans des familles dans lesquelles d'autres membres ont encore du travail. Alors le partage se fait déjà, par force, à ce niveau-là !

"Partage" selon le patronat ou réduction de la durée du travail

Les patrons qui sont partisans du "partage du travail" y voient, dans le meilleur des cas, la manière d'éviter des licenciements sans qu'il leur en coûte un sou : en faisant payer les travailleurs. Et dans le pire des cas, les patrons utiliseront les sentiments de solidarité ouvrière pour établir le partage, et donc la baisse des salaires dans un premier temps, et quand même des licenciements, par la suite. Entre temps la baisse des salaires sera un fait accompli, un "acquis anti-social" du patronat.

Le "partage du travail" tel qu'on nous le présente aujourd'hui est donc exactement l'inverse de la revendication ouvrière de réduction de la durée du travail, sans diminution de salaire. En une dizaine d'années la productivité a terriblement augmenté : il faut à peu près deux fois moins de temps pour produire une voiture. On aurait logiquement dû, dans ce laps de temps, diminuer la durée du travail par deux, avec même salaire, puisque même production !

La seule solution pour les travailleurs est dans cette voie-là : imposer une diminution du temps de travail sans toucher aux salaires (ou même en les augmentant !). Cela ne "résoudrait" peut-être pas en soi ni la crise, ni le chômage. Mais cela partagerait déjà, en même temps que le travail, les sacrifices et les profits entre la classe ouvrière et la classe patronale. Et ce serait déjà ça de gagné.

André VICTOR

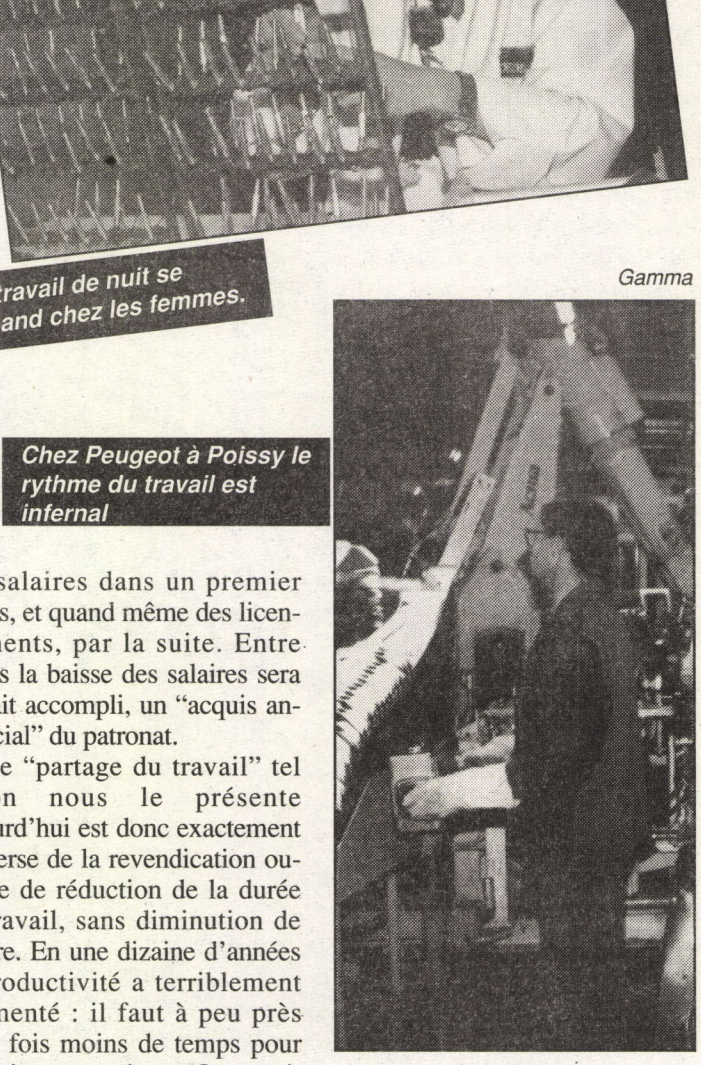

LO

Chez Air France licenciement et allongement de la durée du travail

Le Bot/Gamma

Le travail de nuit se répand chez les femmes.

Gamma

Chez Peugeot à Poissy le rythme du travail est infernal

Alcatel-Telspace (Nanterre)

LE PLAN DE 347 LICENCIEMENTS À L'HEURE DES MARCHANDAGES

La semaine écoulée a été riche en rebondissements. Mercredi 7 avril, dans l'après-midi, une semaine après l'annonce des noms des travailleurs touchés par le plan de 347 licenciements (20 % des effectifs de l'usine), les travailleurs étaient à nouveau décidés à la grève.

Mais les tergiversations des jours précédents incitèrent un petit groupe de licenciables, parmi lesquels des militants de la CGT, à bloquer l'entrée de l'usine, le jeudi 8 au matin. Des chaînes fermaient la grille de l'usine.

L'usine bloquée deux jours

Les licenciables firent ensuite approuver leur action par les travailleurs présents. Pendant toute la matinée, travailleurs sympathisants avec l'action engagée, partisans de la grève, mais également la direction et ses alliés de l'encadrement se retrouvèrent devant la grille de l'usine, tandis qu'un huissier délégué par la direction constatait l'action en cours. Ce rassemblement qui barrait toute la rue obligea la police à détourner la circulation et les bus à prendre un autre itinéraire.

A midi, les grilles furent ouvertes pour laisser l'accès aux locaux du CE, tandis que la porte d'entrée de l'entreprise restait bloquée. Les travailleurs en grève se retrouvèrent devant une pizza, tandis que les licenciables se réunissaient pour préparer des contre-propositions pour la direction et décider d'un tract à l'ensemble du personnel.

On sut bientôt que la direction faisait convoquer, pour le lendemain à 16 h, cinq militants, quatre de la CGT et un de FO, devant le tribunal des référés à Nanterre. En choisissant cette veille du départ en week-end de Pâques, la direction avait évidemment des arrière-pensées.

Le vendredi matin cependant, la situation était identique à jeudi. L'entreprise était fermée et les travailleurs en grève pouvaient accéder aux locaux du CE.

Nomination d'un médiateur

Les méchants calculs de la direction n'empêchèrent pas qu'environ 150 travailleurs se retrouvent dans une salle du tribunal bondée (devant l'importance inattendue de l'assemblée, il avait même fallu changer de salle au dernier moment). Une avocate d'Alcatel présenta les attendus de la direction, dénonçant l'entrave à la liberté du travail, ce qui ne manque pas de culot de la part d'une direction qui compte justement supprimer le travail de 347 travailleurs.

L'avocate de la CGT défendit sobrement le droit des travailleurs en grève à dénoncer un plan social que les bons résultats du groupe ne justifiait absolument pas (le quotidien *Les Echos* avait titré la veille : *"Alcatel-Alsthom, champion de France des profits 1992"*). L'avocat de la CFDT ne rata pas un effet de manche pour aplatir l'avocate de la direction et obtenir du tribunal la nomination d'un médiateur. Plutôt atone depuis la reprise de la grève, la CFDT reprenait du poil de la bête, d'autant que la nomination de ce médiateur ouvrait à nouveau la route des négociations, un sport où certains syndicalistes de l'entreprise sont plus à l'aise que dans la conduite de la grève.

Il fut décidé de se retrouver mardi 13 aux portes de l'entreprise. Dès le matin, les portes étaient ouvertes mais la présence aux piquets était importante. Malgré les vacances de Pâques, la majorité des travailleurs présents se retrouvèrent à l'assemblée du matin.

Deux points de vue s'y opposèrent : celui de l'intersyndicale présenté par la CGT, proposant de se revoir à 14 h pour une assemblée de comptes-rendus des débuts de négociations, et surtout invitant les travailleurs à rentrer et à ne revenir qu'à 14 h ; et celui de FO proposant de maintenir la pression des grévistes pour négocier dans de meilleures conditions. D'autant que lors d'un premier contact avec le médiateur, le matin même, les syndicats s'étaient entendus dire qu'il fallait "déposer les armes". *"Pourquoi le faire ?,* estimait le représentant de FO, *la direction, elle, ne dépose pas les siennes en maintenant son plan de licenciements."*

A 14h, les travailleurs étaient encore nombreux mais l'état d'esprit dominant n'était plus à la grève. Malgré tout, une motion fut votée par la majorité des présents demandant à la direction de suspendre son plan pendant le temps des négociations. La réponse de la direction à cette proposition fut d'envisager de repousser les dates de départ des conventions de conversion et les envois des lettres de licenciement, reculés de deux jours.

La négociation reprend

Visiblement, la nomination du médiateur, et les illusions qu'elle peut représenter, ont fait leur effet, bien que l'arrivée de celui-ci dans une superbe Porsche et ses compétences d'expert financier indique déjà de quel côté celui-ci va pencher.

Du coup, la direction qui, la semaine précédente, sous la pression des grévistes, était pressée d'avancer des propositions pour en finir, était beaucoup moins pressée ce mardi. Mercredi, elle doit rencontrer les représentants des syndicats et faire des propositions financières aux travailleurs qui ne seront pas reclassés.

Dans quelle mesure la direction saura-t-elle apprécier la profondeur de la rupture entre elle et les travailleurs de l'entreprise, telle est la question. Car même si la grève est stoppée pour le moment, le travail est loin d'avoir repris.

Les nouvelles propositions chiffrées de la direction seront-elles à la hauteur des calculs des travailleurs licenciés, c'est ce qu'on saura bientôt.

Les travailleurs savent bien qu'il ne faut guère compter avant un an, deux ans, voire plus, avant de pouvoir retrouver aujourd'hui du travail. Ils estiment, à juste titre, que le montant de la compensation financière doit tenir compte de ce laps de temps.

Rien n'exclut cependant, si la direction se montrait trop pingre, que ce mouvement qui a déjà surpris la direction, rebondisse à nouveau.

Correspondant LO

LO

Les travailleurs, devant la porte, refusant d'entrer, le 30 mars dernier.

Hôpital-sud (Bordeaux)

LA DIRECTION OUBLIE SES PROMESSES

Aux ateliers de l'Hôpital-sud, jeudi 8 avril, 20 ouvriers se sont réunis à l'appel de la CGT.

La direction revient sur ses promesses de l'année dernière de passer maîtres-ouvriers tous les OPQ (ouvriers professionnels qualifiés), ce qui leur donnerait une augmentation de salaire de 400 F environ.

Elle avait fait cette promesse l'année dernière, suite à plusieurs débrayages et à l'occupation du Comité technique paritaire par les ouvriers.

Mais depuis cette date, si les plus anciens sont bien passés maîtres-ouvriers, pour les autres la direction n'a cessé de "mégoter"... *"Il faut neuf ans d'ancienneté"... "Il faut passer un concours sur titre..."*, etc.

Au cours de cette réunion, la CGT a déploré que la direction refuse maintenant toute discussion et laisse traîner les choses, comptant peut-être sur une possible division entre ceux qui ont été nommés et les autres.

Un collègue a fait remarquer que la CGT au moment de l'effervescence, s'était empressée d'annuler le débrayage en cours, sur une simple promesse bien vague de la direction. La preuve...

Ce qui est ressorti de cette réunion, c'est que la direction, comme tous les patrons, ne connaît que le rapport de forces : quand on se mobilise, on peut voir aboutir certaines revendications, et dès que l'on relâche la pression, la direction oublie ses promesses.

Renault-Flins

POUR MIEUX EXPLOITER LES INSTALLATIONS... ET LES OUVRIERS !

Mise en route de l'équipe de nuit

Le lundi 5 avril démarrait la troisième équipe, dite de nuit partielle, à Renault-Flins. L'objectif de la direction dans cette opération est de faire tourner l'usine le plus longtemps possible chaque jour, et de n'arrêter les installations que le temps strictement nécessaire à leur entretien. C'est tellement plus simple – et plus économique – de soumettre les ouvriers à des horaires fous, que d'avoir à investir pour augmenter la capacité de production !

Depuis un mois déjà, les équipes alternées de jour expérimentaient les nouveaux horaires destinés à laisser place à cette nouvelle équipe de nuit ; démarrage à 5 h 30 le matin, changement d'équipes à 12 h 42 et fin d'équipe d'après-midi à 20 h 18, avec un total de 26 minutes de pause par équipe, en tout et pour tout ! Une collation, des plats chauds sont servis vers 8 heures pour l'équipe du matin, dans une aire aménagée dans les ateliers, rien l'après-midi. Quant aux vrais repas, ils ont été placés après le travail de chaque équipe pour ceux qui tenaient à manger avant de reprendre le car ou leur voiture pour rentrer chez eux.

En fait, la plupart des travailleurs rentrent au plus vite chez eux, même ceux qui habitent loin, sans passer par les restaurants de l'usine, après le travail.

A l'origine, pour faire accepter son projet aux plus réticents, la direction avait mis en place deux systèmes de transport : l'un avant, et l'autre après le repas. Elle s'était engagée à maintenir cette double possibilité au moins jusqu'aux congés. A peine un mois après ses promesses elle est déjà revenue dessus et a supprimé plusieurs dizaines de lignes de cars après le temps de repas.

Mais ce qui irrite le plus les travailleurs c'est ce qui tourne autour de la "collation".

A 8 heures du matin, on a plus envie d'un café croissants que d'un bœuf bourguignon dans une barquette en aluminium avec des couverts en plastique. C'est pourquoi beaucoup se débrouillent plutôt pour manger, sur le pouce, autour de 10 heures du matin. On n'a même jamais vu autant de monde manger sur les chaînes, au travail ou juste à côté du poste de travail.

La CFDT, depuis le début des discussions sur cette nouvelle organisation du travail, a milité pour que les travailleurs acceptent les plans de la direction (en janvier, elle a même exclu 16 délégués de l'usine qui les contestaient trop à son goût). Elle cherche maintenant des "solutions" dans le même esprit, c'est-à-dire des aménagements ne gênant pas la direction.

Ce serait par exemple augmenter la pause casse-croûte en diminuant les autres, ou même diminuer les pauses de l'équipe d'après-midi au profit de celles de l'équipe du matin. Mais il n'est pas dit que les travailleurs s'en contentent.

Quant à l'équipe de nuit partielle, baptisée "équipe du soir", Renault avait fortement vanté la réduction du temps de travail pour former cette équipe, à base de volontaires : 4 nuits courtes, du lundi au jeudi, de 20 h 18 à 2 H 03, et une nuit longue, le vendredi, veille de week-end, de 20 h 18 à 5 h 18 du matin, soit au total une réduction à 32 heures de travail par semaine compensant selon la direction le surcroît de fatigue dû au travail de nuit. Oui, mais ce qu'elle n'avait pas dit, c'est que toute une partie du temps ainsi économisée était perdue pour les travailleurs dans les transports. Au départ de Paris, porte de Saint-Cloud, par exemple, vu les embouteillages, c'est à 18 h 45 qu'il faut prendre le car pour commencer le travail à 20 h 18. Quant au retour, c'est pire, il y a moins de cars prévus qu'à l'aller, les lignes sont donc plus longues, serpentent pour déposer chacun et on peut arriver à 4 heures du matin à Paris ou 3 h 30 à Vernon alors qu'on aurait plutôt envie de rentrer vite se coucher...

Autre joyeuseté de l'équipe du soir, les récupérations de ponts. Ainsi, pour remplacer la nuit longue du vendredi 21 mai - pont de l'Ascension – un accord signé entre la direction, la CFDT et la CGC, prévoit de la découper en trois tronçons, chacun étant collé à une "nuit courte" : l'un à celle du 19 mai, veille du pont, un autre à celle du 13 juillet – nuit de bal ! – le dernier à celle du 10 novembre, veille de jour férié, que les travailleurs pourront ainsi passer à dormir. Dans ces deux derniers cas, il y aura donc une seconde nuit longue la même semaine, avec le vendredi.

Que ce soit à l'Emboutissage, aux Presses, où l'équipe doit faire 4 nuits de 9 h 12 une semaine et 5 la semaine suivante, à la maintenance de nuit en semaine, dans l'équipe de VSD de nuit (vendredi, samedi, dimanche), les horaires et l'organisation du travail prévus par la direction aggravent fatigue et contraintes pour les travailleurs. L'accord pour la création de la troisième équipe qui préside à tout ce chambardement est en principe à l'essai pour un an. Les travailleurs de Renault-Flins n'ont pas intérêt à attendre un an pour imposer les conditions et les horaires de travail qui leur conviennent.

Correspondant LO

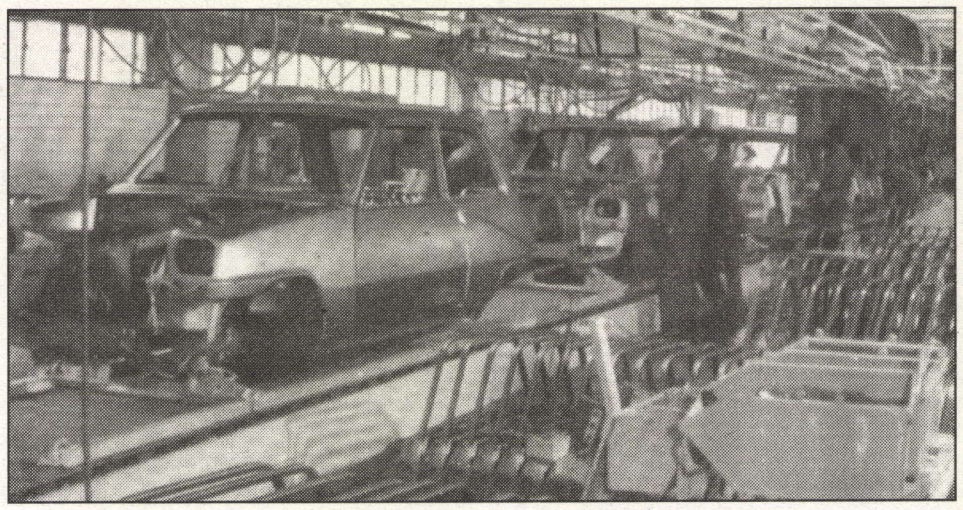

ARC

LE DOIGT DANS L'ENGRENAGE

A CMS-Ouest, de mémoire d'anciens, pour la première fois, la direction vient de mettre en place le travail du dimanche matin, après-midi et de nuit.

C'est, paraît-il, pour satisfaire "l'urgence" et "le besoin" de travaux sur outils de presses pour la ZX Chine;

Une vingtaine d'ouvriers ont accepté de venir.

C'est un recul pour tous, car c'est comme cela qu'a commencé à Sochaux le travail des samedis en "volontariat", accepté au départ par une petite minorité... On connaît la suite.

Même chose pour le travail de nuit des femmes, même chose, actuellement, sur le soi-disant partage du travail avec réduction du salaire.

Toutes les déréglementations qui se mettent en place, sous divers prétextes, sont de l'arnaque pure et simple, et visent à nous mettre encore plus en esclavage.

(Extrait des bulletins* Lutte Ouvrière *Peugeot-CMS-Ouest.)

Leclerc de Levallois (92)

UN DIRECTEUR PAS CLAIR

A Levallois, Leclerc a racheté le magasin Euromarché, et depuis un an, c'est un nouveau directeur qui est arrivé avec des méthodes d'un autre siècle : il traite les employés de toutes sortes d'adjectifs et leur parle avec la vulgarité d'un charretier. Il cherche à se débarrasser d'une déléguée du personnel... mais il doit s'y prendre à 5 fois parce que chaque fois l'inspecteur du travail refuse le licenciement. Il demande carrément à certaines employées de faire deux heures gratuitement !

Le directeur, qui distribue les sanctions et les primes comme du bon pain, n'est pas là depuis longtemps, mais il a déjà gagné le mépris de beaucoup. Mais cette politique correspond bien à celui qui se prétend le numéro 1 de la distribution en faisant les prix les plus bas. Les bénéfices records que Leclerc fait, il les tire du travail des employés. Déjà le magasin de Levallois fonctionne avec 50 employés de moins qu'auparavant (80 employés au lieu de 130). Il cherche à avoir du personnel qui s'exécute sans rien dire. Il lui fallait un homme de main pour imposer cela. Un homme de main qui ignore la politesse et s'assoit sur les droits des salariés. Mais son arrogance fera déborder le vase.

Dans les entreprises

France-Glaces Findus (Beauvais)

AUX CRÈMES GLACÉES, LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE

L'annonce par la direction qu'il n'y aurait cette année aucune augmentation a provoqué chez France-Glaces Findus les premiers débrayages depuis la grève de 1988 (celle-ci s'était soldée par un échec et le licenciement de 21 salariés).

Alors que les années précédentes, la direction accordait 2,5 % en deux fois, cette fois le directeur des ressources humaines déclarait : *"Il faut faire une pause sur les salaires"*, et ce, au niveau de l'ensemble des usines de FGF. Pourtant, pour les bénéfices de Nestlé (dont FGF est filiale), ça va, 1,1 milliard de francs en 1991.

Aux Crèmes Glacées, qui emploient 450 des 1850 salariés de l'usine de Beauvais pour fabriquer les glaces "Gervais" (les 1400 autres produisent les surgelés Findus), cela a fait réagir. Et un certain nombre d'ouvriers ont demandé aux syndicats d'organiser quelque chose. Le mercredi 31 mars, à l'appel de la CGT, la CFDT et FO, la quasi-unanimité des Crèmes Glacées a participé à un premier débrayage d'une heure au changement d'équipe.

Fait notable, une partie des chefs dans les ateliers n'y était visiblement pas opposée. Certains ont même débrayé eux-mêmes, ainsi que des cadres. Des employés, en particulier du service des Méthodes, étaient aussi au rendez-vous.

Ils ont d'ailleurs eu une surprise au retour : certains se sont fait convoquer par leur chef pour les menacer : *"En cas de récidive, cela ne serait pas bon pour votre avenir"*.

Il faut dire que FGF subit en ce moment un plan de 465 licenciements, qui démarre ces jours-ci, mais doit s'étaler sur deux ans, si tout se passe comme le souhaite la direction. Et si ce plan ne concerne pour l'instant que le secteur des Surgelés, la menace plane sur tous.

Le mardi 6 avril avait lieu la réunion annuelle du Comité central d'entreprise consacrée aux négociations salariales, où la direction a confirmé sa décision de ne rien accorder, parlant même de réviser la prime d'intéressement, en la liant à des objectifs individuels de productivité.

Cela a donné l'occasion d'un deuxième débrayage d'importance à peu près égale : un peu moins de participants dans une équipe, un peu plus dans l'autre. Et, fait notable, quelques dizaine de salariés des Surgelés, malgré le "plan social", ont à cette occasion tenu à montrer eux aussi leur mécontentement en rejoignant leurs camarades des Crèmes Glacées.

Correspondant LO

29, 30, 31 mai

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

LO

C'est le moment d'acheter !

Dans six semaines se déroulera la Fête de Lutte Ouvrière. Elle aura lieu comme chaque année lors du long week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les 29, 30 et 31 mai.

Six semaines, cela passe très vite. Il est donc temps de vous procurer la carte d'entrée au prix de 40 F (mais 60 F en l'achetant sur place au moment de la fête). Le prix de la carte vendue d'avance n'a pas changé depuis des années. C'est à peine le prix de certaines places de cinéma. Pour cette somme, on a droit, durant les trois jours et une nuit que dure la fête, à tous les spectacles (et il y en a !), aux animations diverses et variées, aux cinémas, aux audiovisuels, aux spectacles du chapiteau scientifique, etc. Sans oublier évidemment les forums, débats, expositions…

Egalement gratuite est l'utilisation de la crèche pour les tout-petits et de la "Place aux Jeunes" pour les enfants. La carte permet enfin de venir gratuitement à la fête depuis Paris grâce aux navettes d'autocars (aller et retour) qui fonctionnent sans interruption à partir de la Porte de la Chapelle.

Alors, qui dit mieux ? Eh bien, nous !

Car il n'y a pas que la carte, il y a aussi les bons qui permettent, à condition de les acheter d'avance, une réduction de 20 % sur tous les prix de la fête : stands de restauration, objets, livres, jeux, etc.

Alors il n'y a plus à hésiter : procurez-vous auprès de nos militants (ou en écrivant au journal) les cartes qui vous seront nécessaires ainsi qu'un épais "matelas" de bons. C'est un des meilleurs "investissements" que vous puissiez faire en cette période. Et pour nous c'est une aide pour préparer cette fête, qui sera aussi comme chaque année un grand rassemblement politique.

Alors retenez votre week-end des 29, 30 et 31 mai, vos cartes d'entrée et vos bons !

Salut les artistes !

Notre programme artistique n'est pas encore complètement "bouclé", et tous les horaires de passage des divers artistes ne sont pas encore définitivement fixés. Nous indiquerons dans les prochains numéros de *Lutte Ouvrière* le programme artistique au fur et à mesure de son avancement.

Annonçons tout de même dès maintenant la participation de PIERRE PERRET et de CHANSON PLUS BIFLUORÉE.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE 1 an	LUTTE OUVRIÈRE 6 mois	LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

ARC

Il y a cinquante ans :

L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Il y a cinquante ans, dans la nuit du 18 au 19 avril 1943, des unités formées de SS, de miliciens ukrainiens, lettons et lituaniens cernaient ce qui avait été le ghetto de Varsovie, un quartier de Varsovie entouré de murs et de barbelés. Ils avaient ordre d'en finir avec la quarantaine de milliers de Juifs qui y vivaient encore, tout ce qui restait des 430 000 Juifs qui y avaient été enfermés deux ans auparavant, en 1941. Les autres, soit près de 400 000 personnes, avaient déjà disparu, morts sur place, victimes de la faim, du froid, des maladies dues aux conditions sanitaires effroyables ou, pour la plupart – 310 000 hommes, femmes, enfants, vieillards – déportés vers les camps de la mort en neuf mois, entre juillet 1942 et avril 1943.

Seulement, quand le 19 avril à l'aube, les blindés allemands commencèrent à bombarder les maisons, des groupes de combattants juifs les reçurent à coups de grenades et de mitraillettes. C'était le début de l'insurrection qui allait tenir jusqu'à la mi-mai.

L'énorme machine de guerre allemande mit donc près d'un mois pour en finir avec l'insurrection, la première de la Seconde Guerre mondiale.

Pourtant, l'insurrection du ghetto de Varsovie fut le fait de seulement quelques centaines de combattants, six à sept cents, qui avaient décidé de mourir en combattant, plutôt que d'être exterminés sans se révolter.

Mais si ces combattants existèrent et trouvèrent le courage et les moyens matériels de se battre, ce n'est pas par hasard. C'est parce qu'ils appartenaient à des organisations militantes, ou s'étaient regroupés autour d'elles.

ARC

Mordekhaï Anielewicz (sioniste de gauche), le chef de l'insurrection, tué durant les combats.

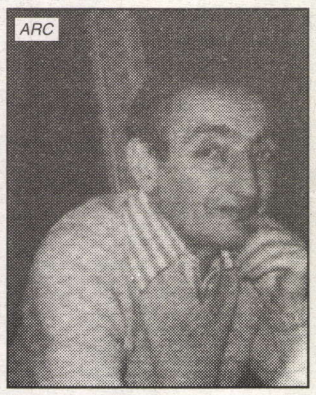

ARC

Marek Edelman (Parti Socialiste "Bund"), le seul survivant de l'état-major des insurgés.

Dès la création du ghetto, ce furent les membres d'organisations politiques qui, sionistes de gauche, socialistes ou communistes, se réclamaient pour la presque totalité d'entre elles des idéaux socialistes et en tout cas du mouvement ouvrier, tentèrent de maintenir une vie sociale dans les conditions dramatiques du ghetto. Ce furent ces militants qui furent à l'initiative des comités d'immeubles, qui créèrent des écoles, des associations, troupes de théâtre, une presse – tout cela dans la clandestinité bien sûr. Ces militants, souvent des jeunes, qui étaient restés avec le reste de la population juive soit parce que leur parti leur en avait donné la consigne, soit par choix personnel, soit encore parce qu'ils n'avaient pas eu les moyens de faire autrement, regroupèrent autour d'eux ceux qui voulaient continuer à mener une vie digne de ce nom. Ce furent eux qui, informés les premiers, tentèrent, en vain, de faire admettre à l'ensemble de la population que les déportations menaient aux camps d'extermination.

Et ce furent les organisations auxquelles ils appartenaient, enfin, qui décidèrent au bout du compte de s'associer pour former une organisation de combat, dont la direction déclencha l'insurrection.

Aujourd'hui, en cette période de recul du mouvement ouvrier et des idéaux socialistes, ce n'est sans doute pas cet aspect-là de l'insurrection du ghetto de Varsovie sur lequel sera mis l'accent. Au contraire, beaucoup de ceux qui vont la commémorer solennellement – des officiels israéliens qui s'en servent pour justifier leur politique d'oppression contre les Palestiniens au nom de la libération des Juifs, au grand rabbin de France – sont les représentants d'idées opposées à celles qu'ont défendues ceux qui ont permis l'insurrection d'avril 1943.

Car celle-ci fut le combat d'hommes et de femmes dressés contre l'oppression, décidés à faire respecter avant tout la dignité humaine, comme en témoignait la devise de l'organisation juive de combat : *"Notre liberté, c'est votre liberté"*, qui s'adressait aux Polonais pourtant ouvertement antisémites dans leur grande majorité. Et sans les traditions de tous ces militants nourris des idéaux du mouvement ouvrier et du socialisme, l'insurrection du ghetto de Varsovie n'aurait certainement pas été possible.

Sylvie FRIEDMAN

Quatre livres sur la vie du ghetto et l'insurrection d'avril 1943

Le meilleur livre sur le ghetto de Varsovie reste le roman de John Hersey, *La Muraille*. L'auteur, récemment décédé, fut correspondant de guerre à Varsovie en 1945 et, de retour aux États-Unis, mit deux ans pour dépouiller les documents qui lui permirent de faire revivre le ghetto de Varsovie et l'insurrection dans un roman qui sonne juste, même pour ceux qui les ont vécus.

Ce roman s'appuyait notamment sur les archives établies par Emmanuel Ringelblum. Ce militant sioniste avait organisé autour de lui une équipe chargée de réunir informations et anecdotes sur tous les aspects de la vie quotidienne du ghetto. La fin du ghetto se précipitant, ils enterrèrent ce qu'ils avaient pu achever.

Il existe une sélection de ces archives en français, publiée sous le titre *Chronique du ghetto de Varsovie*. La lecture de ces informations hachées mises bout à bout peut d'abord dérouter, mais petit à petit elles dressent un tableau saisissant de l'horreur quotidienne.

On peut retrouver quelques remarques plus politiques de Ringelblum, notamment son portrait de Mordekhaï Anielewicz, le principal dirigeant de l'insurrection, dans un autre ouvrage, *L'insurrection du ghetto de Varsovie*, publié par Michel Borwicz.

Ce volume donne plusieurs témoignages de survivants, souvent intéressants. L'auteur y présente le détail des différents groupes qui participèrent aux combats, explique les difficultés des combattants à trouver des armes.

Mais l'un des récits les plus intéressants reste le rapport établi en 1945 par Marek Edelman, militant du Bund – organisation socialiste qui, à partir de 1897, organisa les ouvriers juifs de Russie puis de Pologne – et membre de l'état-major de cinq personnes qui dirigea l'OJC, "l'organisation juive de combat" et qui survécut. Cependant, l'éditeur a accompagné le texte de 1945 d'une préface de Pierre Vidal-Naquet et d'une interview de Marek Edelman datée de 1977 qui sont loin d'avoir le même intérêt que la cinquantaine de pages du premier rapport.

Il faut noter aussi que chacun de ces livres rend plus particulièrement compte des actions de l'organisation à laquelle appartenait son auteur, et passe sous silence la participation active des militants communistes, moins nombreux que les sionistes de gauche ou les bundistes.

Jacques FONTENOY

John Hersey : *La Muraille,* 2 vol., coll. Folio, Ed. Gallimard ;

Emmanuel Ringelblum : *Chronique du ghetto de Varsovie,* Ed. Laffont ;

Michel Borwicz : *L'insurrection du ghetto de Varsovie,* coll. Archives, Ed. Gallimard-Julliard ;

Marek Edelman et Hanna Krall : *Mémoires du ghetto de Varsovie,* Ed. Scribe-Liana Lévi.

TÉLÉVISION :

Signalons que la soirée du dimanche 18 avril est consacrée, sur *ARTE*, à l'insurrection du ghetto de Varsovie.

L'assassinat du leader du PC sud-africain

L'APARTHEID A TOUJOURS SES TUEURS !

Depuis que le 10 avril, à Boksburg, petite ville de la ceinture industrielle de Johannesburg, le leader du Parti Communiste sud-africain, Chris Hani, a été assassiné par un nervi d'extrême-droite, les manifestations de protestation de la population noire se succèdent en Afrique du Sud, manifestations que les dirigeants du Congrès National Africain (ANC) s'efforcent de canaliser.

Lumley/Gamma

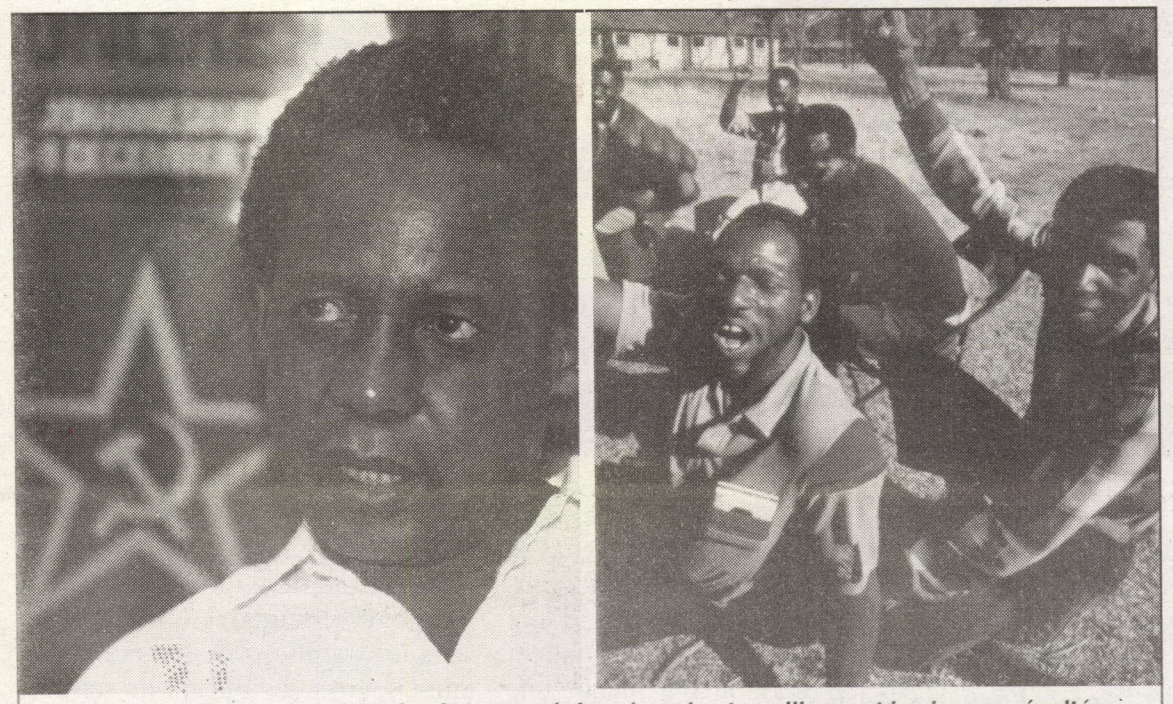

Hani, l'un de ceux... qui ont le plus essayé de calmer les travailleurs et les jeunes révoltés.

SURENCHÈRES ET RIVALITÉS AU SEIN DE L'EXTRÊME-DROITE

Le meurtrier de Chris Hani, Janusz Wallus, un Polonais anti-communiste qui a émigré en Afrique du Sud en 1982, a été presque aussitôt arrêté. Membre de la principale organisation blanche d'extrême-droite, le Mouvement de Résistance Afrikaan (AWB), Wallus a fièrement revendiqué son acte, et reconnu avoir une série d'autres noms de personnalités liées au mouvement anti-apartheid sur sa "liste".

Dès le lendemain, Eugène Terreblanche, leader de l'AWB, tout en reconnaissant l'appartenance de Wallus à son organisation, a condamné son geste et nié que l'AWB ait la moindre responsabilité dans cette affaire. Dans le même temps le principal rival de l'AWB dans l'extrême-droite blanche, le Mouvement pour un Apartheid Mondial, a affirmé son soutien inconditionnel au meurtrier de Chris Hani et proclamé qu'il ne s'agissait là que d'un début.

Wallus, que la presse fait volontiers passer pour un fanatique à la limite de la paranoïa, a-t-il agi de son propre chef, ou a-t-il obéi aux ordres des chefs de l'AWB ou à ceux de l'un des clans qui s'en disputent le contrôle ? Ou bien encore a-t-il été manipulé par l'une de ces unités de l'armée sud-africaine, aujourd'hui infestées par l'extrême-droite, dont la principale tâche pendant des années fut justement d'orchestrer l'élimination physique des dirigeants du mouvement anti-apartheid ? On ne le saura probablement jamais.

Ce qui est néanmoins de plus en plus visible, c'est la surenchère croissante à laquelle se livrent les factions rivales de l'extrême-droite blanche, en particulier depuis que les dirigeants de l'AWB ont fait le choix de participer aux négociations menées par le régime avec l'ANC. Et quand bien même le meurtre de Chris Hani serait un acte isolé, il ne peut, dans le contexte actuel, que constituer un geste symbolique qui peut susciter des émules parmi ceux qui rêvent de se mettre en travers du processus de négociation.

MOUVEMENT DE COLÈRE DANS LES TOWNSHIPS

De tous les leaders du mouvement anti-apartheid, Chris Hani était sans doute le plus populaire parmi les Noirs pauvres des townships et en particulier dans la jeunesse. Auréolé de son prestige d'ancien chef d'état-major d'Umkhonto-we-Sizwe, l'organisation militaire de l'ANC du temps de l'illégalité, Hani continuait à incarner l'aspiration de beaucoup à une revanche radicale et définitive sur l'Apartheid et sur tous ceux qui se sont engraissés si longtemps sur le dos de la population noire.

Sans doute ce prestige d'Hani reposait-il en grande partie sur des illusions. Illusions sur le rôle réel joué dans le passé par Umkhonto-we-Sizwe, qui fut bien plus le moyen utilisé par l'ANC pour imposer son hégémonie politique sur plusieurs générations de militants que l'instrument de la lutte contre l'Apartheid. Illusions aussi sur le rôle réel joué dans l'ANC légalisé par Hani et les anciens d'Umkhonto-we-Sizwe. Car depuis qu'il était à la direction du Parti Communiste légal, Hani était plus souvent intervenu pour doucher l'enthousiasme militant des jeunes, et pour s'opposer à leurs appels à s'armer contre les exactions de la police et des groupes paramilitaires, que pour les encourager à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'assassinat de Chris Hani a immédiatement déclenché des réactions de colère dans les townships. Dans les quarante-huit heures qui ont suivi l'annonce du meurtre, les émeutes et manifestations parties des townships autour de Johannesburg se sont étendues à la région de Pretoria puis à l'agglomération du Cap où 10 000 manifestants ont attaqué et saccagé un commissariat de police, pourtant dûment fortifié.

LES DIRIGEANTS DE L'ANC AU SECOURS DE L'ORDRE PUBLIC

Aussitôt connue la mort de Chris Hani, Nelson Mandela, le leader de l'ANC, s'est adressé sur les ondes à la population des ghettos pour appeler *"à répondre à la violence par le calme et la dignité"*. Dans les townships, les comités mixtes mis en place de longue date entre la police et les responsables nationalistes locaux ont mis les bouchées doubles pour tenter de contenir la colère de la population.

Dès le 12 avril, l'ANC a annoncé conjointement avec le Parti Communiste et la centrale syndicale COSATU l'organisation d'un "stayaway" national - sorte d'opération ville-morte dans les townships, une forme d'action empruntée par les nationalistes aux gandhistes indiens - pour le surlendemain, pour marquer l'enterrement de Chris Hani. Le choix même de cette forme d'action n'est pas innocent : en donnant à la population la consigne de rester chez elle, l'ANC se débarrasse du même coup du risque de manifestations intempestives ; tout au moins c'est ce qu'elle espère.

Les dirigeants de l'ANC comptent donc bien contenir ce mouvement de colère, ou tout au plus s'en servir pour se livrer à une démonstration de leur propre force, et rappeler une fois de plus à la bourgeoisie blanche et à son personnel politique que, dans les négociations en cours, aucun règlement politique ne pourra se faire sans l'assentiment de l'ANC et sans sa capacité à encadrer la population pauvre des townships.

C'est pourtant une tout autre politique qu'il faudrait pour permettre à celle-ci de se débarrasser vraiment du régime d'Apartheid et surtout de l'inégalité et de l'oppression qui se perpétueront après celui-ci ; sans parler des tueurs et de l'extrême-droite qui restent prêts à agir, comme le meurtre de Chris Hani vient de le montrer.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995